

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Mauritanie	
TITRE DU PROJET : Soutenir les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimakha	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Organisation internationale pour les migrations (ONU), Bureau international du travail (ONU), et Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONU)	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : Gouvernement : <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'agriculture ; - Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP) - Agence Nationale pour l'Emploi TECHGHIL - Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (EETFP) Sélibaby - Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation Partenaires sociaux : <ul style="list-style-type: none"> - Union Nationale du Patronat Mauritanien (Fédération BTP et Réseau formateur GERME) - Union Nationale des Caisses d'Epargnes et Crédit (Djikke) - Confédération générale des travailleurs de Mauritanie (CGTM) OSC locales : <ul style="list-style-type: none"> - ONG Au secours ; - ONG OFDD ; - ONG 4 « A » - Union Nationale des Caisses d'Epargnes et Crédit (Djikke) 	
Durée du projet en mois^{1 2}: 24	
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Wilaya du Guidimakha, Mauritanie	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes³
 Initiative de promotion des jeunes⁴
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
 Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

OIM: \$ 1,106,000 USD

FAO: \$ 947,000 USD

OIT : \$ 947,000 USD

Total PBF : \$ 3,000,000 USD

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (70%) :

OIM: \$ 774,200 USD

FAO: \$ 662,900 USD

OIT: \$ 662,900 USD

Total : \$ 2,100,000 USD

PBF 2^{ème} tranche* (30 %) :

OIM: \$ 331,800 USD

FAO : \$ 284,100 USD

OIT : \$ 284,100 USD

Total : \$ 900,000 USD

PBF 3^{ème} tranche* (_ %) :

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

Total : \$ XXXXXX

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extraits) :

Le projet proposé par l'OIM, la FAO et l'OIT entend se positionner comme un projet pilote afin de tester un modèle de réponse aux conflits exacerbés par les impacts négatifs du changement climatique au niveau local. Ainsi, le projet visera à renforcer les capacités institutionnelles et non-institutionnelles de prévention et de gestion des conflits et catastrophes induits par les effets du changement climatique dans la Wilaya de Guidimakha.

Pour ce faire, le projet vise à renforcer les capacités des autorités locales et des communautés dans la prévention et la gestion des conflits qui peuvent être engendrés par les effets du changement climatique ainsi que dans la préparation à répondre aux impacts des catastrophes et la gestion des risques liés au changement climatique dans la région de Guidimakha.

Les actions du projet appuieront également l'amélioration de la gouvernance environnementale locale en structurant et opérationnalisant les mécanismes d'échanges et de dialogue entre communes, comités villageois et populations; en renforçant la résilience locale, en diversifiant et renforçant les moyens d'existence et la création d'emplois y compris pour les populations transhumantes; et en soutenant la lutte contre le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe.

En privilégiant les approches à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) inclusive, communautaire et verte, le projet appuiera la construction des infrastructures économiques et communautaires adéquates et sensibles aux conflits pour atténuer les effets des aléas climatiques et faciliter une meilleure distinction entre les zones pastorales et les périmètres agricoles, dans les couloirs de transhumance au Guidimakha. Les communautés et/ou les groupes en situation de fragilité bénéficient de contacts et d'échanges constructifs et tenant compte des

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

spécificités de genre, grâce à une plate-forme de dialogue participatif. Le leadership des femmes sera renforcé grâce à leur participation active au processus de dialogue et l'accès à la formation et aux opportunités économiques. Les commissions communales, les comités villageois, ainsi que le secteur privé seront sensibilisés sur le rôle constructif des jeunes et des femmes afin de déconstruire les stéréotypes existants.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Parties consultées lors de la préparation de la note conceptuelle:

- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (INAP-FTP, DGFTP, TECHGHIL, EETFP-Sélibabi)
- Ministère de l'environnement et du développement durable (Direction du Climat et de l'Économie Verte (DCEV))
- Ministère de l'habitat (Établissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux (ETR-ML))
- Ministère de l'intérieur et de la décentralisation (DGSC)
- Ministère de l'agriculture
- Ministère de l'élevage
- ONG Au secours
- ONG OFDD
- ONG 4 « A »
- Union Nationale des Caisses d'Épargne et Crédit (Djikke)
- Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie (CGTM)

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : **34,49% (1 034 626 \$)**

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

Sur la base de l'analyse des conflits ci-dessous et du constat selon lequel les femmes sont peu incluses l'élaboration et la mise en œuvre de tous les aspects liés à l'atténuation des effets du changement climatique, les activités proposées prennent soin d'assurer la participation et l'intégration des femmes (et des jeunes) dans les espaces de décision au niveau communautaire. En ce sens, le projet assure l'intégration des femmes (à côté des jeunes, des migrants et des membres des communautés hôtes) dans les comités villageois, ou encore le renforcement de leurs capacités pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et à la réponse aux catastrophes, et leur engagement dans des projets d'économie verte.

Degré de risque du projet⁷ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

du projet (choisir un domaine seulement⁸) : 1.3, 2.3

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :

- Effet 1.2 du cadre de partenariat pour le développement durable (CPDD) 2018-2022, « les populations ont accès à des moyens d'existence renforcés, des emplois décents, des opportunités économiques accrues et jouissent d'une sécurité alimentaire améliorée » et Effet 1.3 « les institutions et les communautés contribuent à la gestion durable des ressources naturelles, et à l'anticipation/réponse aux crises et aux effets du changement climatique. »
- Axe prioritaire « renforcer la résilience au changement climatique et réduire la pénurie de ressources naturelles, la malnutrition et l'insécurité alimentaire » du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel.

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : 8, 13, 16

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁹</p> <p>Dr. SEYBOU Boubacar</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p><i>Nom de l'agence</i> Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</p> <p><i>Date et visa :</i> 04/10/2022</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p><i>Nom :</i> [Redacted]</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p><i>Titre :</i> [Redacted]</p> <p><i>Date et visa :</i> [Redacted]</p> <p align="right">31 OCT 2022</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>M. HUYNH Alexandre</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p><i>Nom de l'agence</i> Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)</p> <p><i>Date et visa :</i> 18/10/2022</p>	<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Mme. BIKHAZI Rania</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p><i>Nom de l'agence</i> Organisation Internationale du Travail (OIT)</p> <p><i>Date et visa :</i> Algérie le 13 Octobre 2022</p>
<p>Coordonnateur résident</p> <p>M. FALL Cheikh</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p><i>Titre :</i> Resident Coordinator a.i.</p> <p><i>Date et visa :</i> [Redacted]</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Mme. Elizabeth Spehar</p> <p><i>Signature</i> [Redacted]</p> <p>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p><i>Date et visa :</i> [Redacted]</p>

⁹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

Quel est le problème en matière de pérennisation de la paix auquel le projet va répondre ?

Pays saharo-sahélien, la Mauritanie est dans une situation environnementale caractérisée par un régime pluviométrique très fluctuant et globalement déficitaire. Ceci a pour conséquence une forte tendance à la désertification (ensablement, déforestation, perte de biodiversité, dégradation des sols et écosystèmes, assèchements des plans d'eau de surfaces, ou encore tarissement des puits et forages), 77% des 1 030 070 km² de superficie totale du pays sont désertiques. Ainsi, l'avancée du désert (et le rétrécissement de la bande agro-pastorale qui en découle) a été mesurée à près de 150 000 km² (15% du territoire) entre 1974 et 2004, et actuellement à 6km par an¹⁰. La diminution des ressources halieutiques et le recul de 50% des superficies occupées par les forêts (0,4% en 1990 et 0,2% en 2006) est à ce titre assez préoccupant (UNDAF, 2012-2016). Les effets du changement climatique augmentent et accélèrent les risques de catastrophes et constituent un facteur non négligeable pour la stabilité (notamment de par les déplacements de population, la réduction des moyens de subsistance et l'augmentation de la pression sur l'accès aux ressources naturelles entraînés par le changement climatique). En outre, ces effets néfastes liés au changement climatique affectent particulièrement les populations en situation de vulnérabilité, notamment les femmes et les jeunes. En effet, la vulnérabilité exacerbée des femmes et des jeunes face aux effets du changement climatique résulte d'une combinaison de facteurs sociaux, économiques et culturels. Les femmes sont souvent plus pauvres et dépendent des ressources naturelles pour assurer la subsistance de leur famille, pour laquelle elles assument souvent une responsabilité disproportionnée pour l'approvisionnement en nourriture, eau et combustible. En outre, sous le prisme de l'accroissement des tensions sociales induit par les effets du changement climatique, les femmes et les filles sont plus vulnérables¹¹. Selon ONU Femmes, les femmes ont également 14 fois plus de risques de mourir d'une catastrophe climatique que les hommes. Alors qu'elles sont peu incluses dans la prise de décision aux niveaux national et local dans les initiatives de gestion des catastrophes et des conflits, leur participation à diverses institutions socioculturelles, politiques, économiques et environnementales est cruciale au regard de leur connaissances, expérience et rôle unique dans l'agriculture, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, la génération de revenus, la gestion des ménages et des ressources naturelles¹². Le Plan d'action des Nations unies sur l'égalité hommes-femmes note que la participation des femmes à l'élaboration et la mise en œuvre de tous les aspects liés à l'atténuation des effets du changement climatique est nécessaire pour atteindre le développement durable¹³.

Les effets néfastes liés au changement climatique se sont accentués ces dernières années à la suite d'une succession d'événements extrêmes, notamment de sécheresses persistantes et rapprochées qui alternent avec des inondations de plus en plus récurrentes et des feux de brousse dans la région du Guidimakha¹⁴. Par exemple, les fortes précipitations enregistrées durant l'hivernage de 2019 ont provoqué des inondations dans la région de Guidimakha, au Sud du pays, affectant durement près de 33 600 personnes. Le dernier classement Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN) réalisé en 2019

¹⁰ République Islamique de Mauritanie, Rapport d'évaluation des capacités nationales pour la réduction des risques, la préparation et la réponse aux urgences en Mauritanie, Mai 2014. CF - <https://www.cadri.net/system/files/2021-06/MAURITANIE-Rapport-d-Evaluation-RRR.pdf>

¹¹ <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-femmes-dans-le-contexte-des-changements-climatiques>

¹² UNEP, Women at the frontline of climate change: gender risks and hopes <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/7985>

¹³ https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp2019_L03E.pdf

¹⁴ Plan de contingence régional du Guidimakha, élaboré par le gouvernement avec le support de l'OIM, 2021.

a notamment placé la Mauritanie 140^{ème} sur 182 pays en termes de vulnérabilité du pays au changement climatique et à d'autres défis mondiaux en combinaison avec sa capacité à améliorer sa résilience¹⁵.

En dépit de l'exposition du pays aux chocs climatiques récurrents, les investissements dans la prévention et la gestion des catastrophes restent insuffisants pour ne pas dire quasi inexistant. La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) pour 2016-2030 prévoyait que 42 millions d'Ouguiya Mauritaniens étaient à rechercher pour le chantier stratégique « meilleure gouvernance environnementale, de gestion rationnelle des ressources naturelles et de réduction des risques de désastres ». Dans cette optique, la Mauritanie a adhéré en 2015 à l'initiative 'African Risk Capacity' (ARC), pilotée par le Programme alimentaire mondial et l'Union africaine, conçu pour aider les États membres de l'Union africaine à résister aux ravages causés par la sécheresse et à s'en remettre¹⁶.

Au niveau international, la Mauritanie a fait preuve d'un certain engagement pour la cause climatique, s'engageant publiquement sur le projet de « Grande Muraille Verte », notamment lors de la COP26 de Novembre 2021, qui prévoit notamment la restauration des sols et la redynamisation de la biodiversité sur l'ensemble du Sahel, jusqu'aux côtes érythréennes. Mais les investissements nationaux à l'adaptation au changement climatique ou la préparation à répondre aux catastrophes sont toujours limités aux engagements de projets financés ou directement mis en œuvre par les acteurs de la communauté internationale, par nature limités et sporadiques. Cette situation impacte considérablement les communautés exposées, en particulier les femmes et les jeunes et accentue leurs vulnérabilités aux changements climatiques. En 2020, en raison des sécheresses sévères de l'hivernage le pays a été confronté à une hausse conséquente du taux d'insécurité alimentaire¹⁷. **Cette situation d'exposition aux catastrophes, qui non seulement affectent la sécurité des personnes en les forçant parfois aux déplacements, mais surtout endommagent ou détruisent leurs moyens de subsistance, notamment via la dégradation des terres, constituent autant de facteurs d'extrême vulnérabilité qui ont des conséquences directes sur la cohésion sociale, en accentuant la compétition et la conflictualité autour de l'accès aux ressources naturelles, aux terres et aux biens de première nécessité, en particulier pour les femmes et les jeunes.**

D'un côté, les conflits aggravent la vulnérabilité aux catastrophes naturelles : avec des structures affaiblies, l'État est moins en mesure de réagir puis d'œuvrer au redressement, tandis que les populations elles-mêmes sont moins résilientes et que les personnes déplacées en raison des violences sont plus exposées aux risques de catastrophe. De même, les catastrophes exacerbent à leur tour les conflits et les fragilités, car elles portent atteinte aux moyens de subsistance et entraînent des déplacements de population, accentuent la pression qui pèse sur des systèmes de gouvernance déjà défaillants, et alimentent les différends sous l'effet de mesures de réaction ou de stratégies d'adaptation inévitables ou insuffisantes. Une approche intégrée de la résilience à répondre la fragilité, conflits et catastrophes naturelles est nécessaire¹⁸.

À l'instar de l'ensemble des régions de la Mauritanie, la Wilaya du Guidimakha (294 506 habitants pour 10 300 km²)¹⁹ subit depuis plusieurs décennies les contre coups des effets du changement climatique. La région se compose de toutes les communautés culturelles vivant en Mauritanie qui ont pour activités économiques dominantes l'agriculture, l'élevage, et le commerce. En ce sens, elle

¹⁵ <https://gain-new.crc.nd.edu/country/mauritania>

¹⁶ Rapport d'évaluation RCC, Mai 2014.

¹⁷ ONU, "Bilan Commun de Pays : Le développement à l'épreuve de la pandémie de COVID-19", UNCT-Mauritanie, 2020

¹⁸ <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/fragilites-conflits-et-catastrophes-naturelles-une-proche-integree-de-la-resilience#:~:text=D%E2%80%99un%20c%C3%B4t%C3%A9%20les%20conflits%20aggravent%20la%20vuln%C3%A9rabilit%C3%A9%20aux,violences%20sont%20plus%20expos%C3%A9es%20aux%20risques%20de%20catastrophe.>

¹⁹ <https://www.populationdata.net/pays/mauritanie/>

constitue le principal bassin agricole de la Mauritanie. Les dérèglements observés pendant les derniers hivernages, notamment ceux de 2019²⁰ et 2020, ont occasionné de nombreux dégâts matériels²¹ et humains (plus de 5000 personnes affectées en 2019) ainsi qu'une forte dégradation des sols cultivables. Ceci continue de menacer la consolidation des réalisations majeures du gouvernement et ses partenaires dans les zones de convergence, identifiées comme zones d'investissement prioritaire pour le nexus humanitaire-développement-paix.

L'érosion et la dégradation des sols du fait des catastrophes cycliques réduisent drastiquement la quantité et la qualité des terres arables. Ceci entraîne jusqu'à la destruction complète des moyens d'existence de ces communautés les poussant ainsi dans une situation d'extrême vulnérabilité. Ces phénomènes climatiques et leurs conséquences ont donc des répercussions directes sur l'économie de la région, sur la viabilité des moyens de subsistance et peuvent aussi impacter les prix des denrées vendues dans les marchés locaux. En effet, en mars 2022 les prix des denrées alimentaires de base locales et importées étaient toujours en hausse, et une pression supplémentaire était attendue durant la période de soudure²². Selon l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) de 2019, Guidimakha est la région qui affiche le taux de prévalence de la pauvreté le plus élevé, soit 48,6%, supérieur de plus de 20 points à la moyenne nationale²³. S'agissant de l'économie rurale, la Wilaya recèle d'importantes ressources sous exploitées et menacées par les aléas climatiques et les pratiques humaines. En 2020, une autre analyse multidimensionnelle des risques a non seulement confirmé ces fragilités mais aussi et surtout a émis de nombreuses inquiétudes face à leur amplification²⁴. Comme dans le reste du pays, la place des femmes dans le marché du travail est aussi très limitée, à hauteur de seulement 28,2%, contre 59,6% pour les hommes²⁵. Elles participent également à cet exode vers les zones urbaines où elles sont exposées à plus d'insécurité, notamment les vols à l'arraché²⁶. Cet exode touche plus généralement les jeunes, peu ou non-diplômés, qui se retrouvent généralement marginalisés, en situation de plus grande vulnérabilité, dans les quartiers périurbains de la capitale. Il résulte donc de la fragilité du tissu économique de la région, accentuée par le changement climatique et ses effets, des conséquences sur l'instabilité et l'insécurité de la région de Guidimakha, affectant d'autant plus les personnes en situation de vulnérabilité préexistantes comme les femmes et les jeunes.

Il convient aussi de noter que les crises alimentaires successives et les vagues d'exode rural ont bouleversé la cohésion sociale dans certains villages dans la région de Guidimakha car cette dynamique commence à avoir des implications au niveau social. Dans les villages des régions de Guidimakha et Gorgol, plus de 75% des hommes en âge de travailler sont partis s'installer dans les villes régionales ou à Nouakchott, la capitale. Ils travaillent sur les chantiers de construction ou dans les ports de Nouakchott et Nouadhibou, et dans les centres agricoles, comme Rosso, Kaédi ou Selibaby, ils sont conducteurs de voitures à cheval ou tiennent de petits commerces. Ce phénomène conduit à la déstabilisation de la cohésion familiale avec le taux de divorce qui a explosé dans certaines communautés des régions de Guidimakha et Gorgol, notamment au sein de la communauté haratine. Par ailleurs, on assiste à un taux élevé des jeunes garçons et des adolescents qui ont quitté l'école du fait du bouleversement du tissu familial. La proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi est de 53,6% et est plus élevée à Sélilaby (56,0%) qu'à Ghabou (54,3%) et Ould Yengé (50,5%), selon les données de l'EPCV 2019.²⁷

²⁰ <https://go.ifrc.org/reports/11930>

²¹ AMI - Guidimakha : Evacuation de 43 familles du village de Arr suite aux inondations

²² Famine Early Warning Systems Network, Key message update, Mars 2022 <https://fews.net/fr/west-africa/mauritania/key-message-update/march-2022>

²³ Stratégie de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée du Guidimagha (SCRAPP) (Diagnostic) 2021

²⁴ Ibid.

²⁵ Source : ONU ; Bilan Commun de Pays : le développement à l'épreuve de COVID-19 ; SNU-Mauritanie ; BCP/CCA.2020

²⁶ Ibid.

²⁷ <https://www.un.org/africarenewal/fr/derni%C3%A8re-heure/un-exode-rural-massif-en-mauritanie-perturbe-la-coh%C3%A9sion-sociale>

Mais d'autres types de conflictualités existent au sein des communautés (notamment communautés pastorales et agro-pastorales) pour l'accès au peu de ressources disponibles au Guidimakha. Ces tensions se portent sur l'accès aux points d'eau existants, notamment le long des couloirs de transhumance. Cela se fait aussi dans les luttes d'accès aux terres, la réduction des terres arables, notamment due à la poussée du désert, entraînant de facto plus de tensions voir de conflits entre populations agricoles et pastorales. Or, les schémas locaux existants semblent souvent insuffisants pour gérer ce genre de conflits, que ce soit en amont, via la meilleure allocation de ressources entre membres des communautés ou une fois que les tensions ou conflits surgissent. Certains conflits peuvent parfois être réglés localement et directement par les parties concernées, notamment par le biais de mécanismes traditionnels de gestion des conflits entre membres d'un village. Le code foncier et le code forestier régissent également les questions d'appropriation des sols ou de gestion des ressources naturelles, toutefois la mise en œuvre des mécanismes d'application ou de suivi ne semblent pas complètement appropriés et mis en œuvre par les autorités locales. C'est ce qu'un projet en cours financé par le PBF et conjointement mis en œuvre par l'OIM et la FAO, le long de la frontière Mauritanie-Mali (Guidimakha, Hodh El Garbi, Hodh El Chargui) tente d'adresser avec de premiers résultats satisfaisants notamment en réussissant à structurer les communautés autour d'un cadre de gouvernance (comité villageois) qui a permis, dans certaines localités, de cartographier les zones à risques d'inondations, de protéger et délimiter les zones agricoles et pastorales, d'améliorer la gestion et l'accès aux ressources naturelles à travers la planification communautaire participative (PCP), la promotion du dialogue social (Club DIMITRA) et l'autonomisation des femmes. Toutefois, au regard des premières leçons apprises de ce projet, l'ampleur de la tâche nécessite un accompagnement rapproché et inscrit dans la durée des communautés nouvellement structurées en comités villageois et clubs DIMITRA afin de mieux ancrer la notion de prévention et de gestion communautaire des conflits notamment en lien avec l'accès aux ressources naturelles et à l'adaptation aux changements climatiques. La récurrence, voire les risques de développement négatif de phénomènes environnementaux ainsi que l'émergence d'autres types de tensions qui en découlent²⁸ combinées au niveau de vulnérabilité des communautés dans les zones ciblées a conduit le gouvernement et ses partenaires à identifier des zones de convergence, dont la région du Guidimakha. **L'extrême dépendance de l'économie du Guidimakha envers les produits de l'agriculture et de son commerce²⁹, notamment transfrontalier, à quoi s'ajoute la récurrence de ces catastrophes qui surviennent surtout dans cette zone, font de cette région un terrain particulièrement fragile qui appelle à une réponse holistique.** Les effets d'entraînement de la dimension transfrontalière (régions voisines de Trarza et Gorgol, et côté frontalier avec le Mali-Sénégal) seront mis en exergue en lien avec les connexions entre les communautés des wilayas voisines comme Trarza et Gorgol (Voir engagements de la Mauritanie avec l'OMVS). Ce qui permettra de tenir compte des dynamiques transfrontalières (Mauritanie-Mali-Sénégal/OMVS) au-delà de la question de la transhumance pour intégrer d'autres questions conflictuelles liées au secteur agro-pastoral.

Au point de vue national, l'économie de la Mauritanie est caractérisée par un secteur informel important représentant un peu plus de 70% de l'activité économique. La croissance du PIB réel s'est affaïssée à 3,2% en 2020, par rapport à la croissance anticipée de 6,3% avant la crise du COVID-19 (MAEPSP³⁰). Cet affaïssement s'est accentué et fluctue entre -2 et -6% en 2021 (CDN, 2021). Avec un taux de croissance démographique de 2,7% par an, en 2013, la population mauritanienne passerait de 3,5 à 5,3

²⁸ Irma Specht, Luc Lafreniere, Alioune M.E Menane & Bakar Diah, Analyse des types et des causes de conflits dans la région de Hodh Ech Chargui, en Mauritanie ; étude réalisée dans le cadre du "projet Renforcement des capacités pour la prévention des conflits dans la Moughataa de Bassikounou" par le PNUD avec le financement d'ONU-PBF, Août 2020

²⁹ La fédération internationale de la croix rouge a reporté qu'en février 2020, la vente de la production agricole et maraîchère dans quatre zones de la Mauritanie représentait 14 % des revenus des ménages, contre 58 % en situation de référence en 2016. Pour la période mars- mai 2020, les revenus des ménages ont été dépendants des prêts (46 %), de la vente de leurs animaux (16%), du travail journalier (12%) et de transferts faits par les autres membres de la famille (18%). Source : ONU ; Bilan Commun de Pays : le développement à l'épreuve de COVID-19 ; SNU-Mauritanie ; BCP/CCA.2020

³⁰ Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs

millions en 2030 (ENE-SI³¹, 2017). Cette population est devenue urbaine à 52,8% en 2020 contre 48,3% en 2013 (CDN, 2021). La jeunesse de la population est plus accentuée en milieu rural : 62,1% vivant en milieu rural sont âgées de moins de 20 ans contre 51,4% en milieu urbain (ANSADE³², 2021).

Sur le plan social, les principales préoccupations du pays concernent le chômage des jeunes, estimé à 31%, avec un sous-emploi estimé à 14%. Le taux de chômage officiel, publié par l'Office National de la Statistique basé sur les résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENE-SI) de 2017, est de 11,8%. Cet indicateur ne reflète qu'une partie du besoin en emplois. Ainsi, le besoin d'insertion professionnelle non satisfait est estimé pour l'année 2017 à 37,8 % de la population active et potentiellement active³³. Ce besoin est estimé pour les femmes à 49%. Pour les jeunes de 14-24 ans, il est de 49% pour les hommes et de 70% pour les femmes. Pour les personnes de niveau éducatif primaire, le besoin en emploi est de 40%, pour celles de niveau secondaire de 42% et pour celles de niveau supérieur de 30%. Selon l'enquête ENE-SI, le revenu médian mensuel, en 2017, est de 4500 MRU (\$123 USD).

En Mauritanie, dans les zones frontalières, les modes de gestion des conflits sont assez similaires, reposant essentiellement sur les mécanismes traditionnels plutôt que les services de l'Etat (chef traditionnel, cadî, imam sur la base de la charia). Le mode de propriété foncière reste collectif, fondé sur la tribu, laquelle peut décider d'accorder l'exploitation à des communautés extérieures. En termes d'analyse des acteurs, plusieurs volets sont à considérer. Tout d'abord, il existe un premier volet communautaire, composé tant des sédentaires (qui sont les premiers à répondre en cas de crise) et des transhumants (qui sont particulièrement affectés par les conséquences néfastes du changement climatique, qui perturbent les couloirs de transhumance). Selon les retours d'expériences des comités villageois actifs le long de la frontière sud de la Mauritanie, dans la région du Guidimakha, l'une des premières préoccupations des communautés transfrontalières réside dans les tensions et conflits entre populations pastorales et agricoles au moment des périodes de soudure généralement de juin à septembre. Alors qu'elles sont en première ligne, les communautés ne sont pas dotées des outils théoriques, pratiques et matériels pour leur permettre de répondre efficacement aux crises et conflits lorsqu'ils surgissent. Les dispositifs d'alerte précoce (TTT) mis en place dans le cadre du projet PBF transfrontalier, en collaboration avec le Groupement National des Associations de coopératives de Pasteurs (GNAP), évoqué précédemment ont permis de mettre en lumière la constatation selon laquelle lorsque les communautés sont impliquées dans la formation de l'alerte, tant l'anticipation que la résolution du conflit sont plus efficaces. Le deuxième volet est celui des autorités, au niveau central et local, représentées par les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités locales. En dehors du plan de contingence pour le Guidimakha datant de 2020 et devant être mis à jour, il n'existe pas de mécanisme de coordination de la réponse, et les autorités manquent de moyens techniques et humains en termes de prévention des catastrophes. En outre, il existe une certaine déconnexion entre le niveau central et le niveau local, et le niveau central dispose d'une visibilité limitée. Ainsi, en cas de catastrophe, l'appui est habituellement limité à un appui en biens non alimentaires pour les populations sinistrées.

Pourquoi est-il important de se concentrer sur cette thématique aujourd'hui ? Quelles sont les opportunités existantes ?

L'absence de réponses cohérentes en soutien aux efforts du gouvernement sera problématique et aura pour autres conséquences l'augmentation de l'insécurité alimentaire et des troubles sociaux

³¹ Enquête Nationale sur l'Emploi et le secteur informel, réalisé par 2017 par l'OIT, pour le compte du Ministère de l'Emploi

³² Agence Nationale d'Analyse des Statistiques Démographiques et Economiques : enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages en Mauritanie (2019-2021)

³³ Ce taux rapporte l'effectif des chômeurs augmenté des demandeurs d'emploi potentiels (inactifs malgré eux) à la population active plus la population potentiellement active (inactifs malgré eux). Le rapport d'analyse du RGPH 2013 s'est limité au calcul du taux d'occupation de la population en âge de travail, considéré comme seul indicateur pertinent permettant de qualifier la situation de l'emploi : 32 % en 2013.

liés à la faible productivité agricole et l'absence de capacité de réponse nationale aux catastrophes, contribuant à exacerber les tensions communautaires liées aux conséquences du changement climatique sur la transhumance et sur les flux de migrants dans les régions frontalières défavorisées. Des faiblesses d'ordre normative et institutionnelle existent là où les structures publiques centrales et régionales font face à un manque conséquent de moyens de travail. En effet, le cadre normatif connaît des lacunes avec l'absence d'une législation encadrant clairement la réduction des risques de catastrophes, ainsi que la gestion de l'évaluation des risques et la gestion des systèmes d'alerte précoce liés aux aléas naturels³⁴. Les entités en charge de la gestion de chaque type de situation d'urgences sont définies par divers lois, décrets et arrêtés, néanmoins il existe un faible niveau de coordination entre les acteurs sectoriels, un besoin de clarification des rôles de ces différents acteurs pour éviter le chevauchement de leurs activités (y compris le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, la Direction Générale de la Protection Civile, la Cellule Permanente de Coordination et de Suivi des Situations d'Urgence, ou encore les Cellules d'Urgence Régionales). Ceci engendre plusieurs impacts négatifs dont la dispersion des efforts, et surtout l'absence de planification et de coordination sectorielles entre les acteurs, maintes fois décriés au cours des ateliers organisés au niveau de la région. En dépit de la présence d'une délégation régionale de l'environnement et du développement durable, l'insuffisance des ressources humaines et logistiques pour assurer une fonctionnalité suffisante des institutions en charge de la protection et la gestion de l'environnement reste un réel frein.

Du reste, ces inquiétudes ont été renforcées au regard de la propagation des conflits émergents au niveau communautaire parmi lesquels les conflits politiques sur fonds de dissensions politiques, les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles entre communautés d'accueil et réfugiés ainsi que la prédominance de conflits entre agriculteurs et éleveurs liés à la transhumance au Sahel. A cet effet, l'outil de suivi de la transhumance (TTT), mis en place dans le cadre du projet PBF en cours OIM-FAO, recense chaque mois des alertes de conflits³⁵ dans huit régions du pays dont le Guidimakha, principalement axés sur les ressources naturelles. A titre d'exemple, pour le mois de mars 2022, 54% des alertes se rapportaient aux feux de brousse, loin devant les conflits entre éleveurs et agriculteurs (14%). D'après la Banque Mondiale, les conflits entre éleveurs transhumants et populations sédentaires autour des ressources naturelles se sont multipliés depuis une quinzaine d'années, exacerbés par d'autres facteurs d'instabilité dans la région du Sahel³⁶.

La question du changement climatique et ses effets néfastes prévisibles pour la Mauritanie se pose avec acuité et est prise en compte dans la SCAPP. Selon les scénarii climatiques³⁷, le climat évoluera d'ici une vingtaine d'années, vers une plus grande aridité, une augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes et une diminution des précipitations. En témoigne la récurrence de plus en plus marquée des événements climatiques, notamment des inondations et des feux de brousse au Guidimakha comme ce fut le cas en 2019 où plus de 5 000 personnes ont été affectées par les inondations et en 2020 où ce furent, selon plusieurs sources locales dont le Conseil Régional, plusieurs centaines d'hectares qui sont partis en fumée. Au cours des dix dernières années, des feux de brousse ont ravagé plus de 1 210 659 ha de terre³⁸. En 2021, six feux de brousse majeurs ont affecté les populations. En 2020 seulement, les inondations ont causé la perte de neuf vies humaines, la destruction des maisons construites avec les matériaux locaux causant 2 000 sans-abris et affectant plus de 6 000 individus. Ces chocs environnementaux affectent particulièrement les personnes en situation de vulnérabilité, notamment les personnes en situation d'extrême pauvreté, les petits exploitants (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, commerçants) les femmes en général et en particulier les femmes chefs de ménages, les jeunes et les enfants.

³⁴ Rapport d'évaluation RCC, Mai 2014.

³⁵ Disponibles sur le site 'Displacement Tracking Matrix' de l'OIM : <https://dtm.iom.int/mauritania?page=0>

³⁶ <https://blogs.worldbank.org/fr/dev4peace/en-mouvement-les-communautaires-pastorales-au-sahel-sadapent-aux-changements>

³⁷ Profil de risque climatique : Mauritanie : https://agric.de/wp-content/uploads/2021/02/CRP_Mauritania_FR_20210208.pdf

³⁸ http://medd-mr.net/fr/images/Feux_de_brousse_DPN.pdf

L'évolution climatique se caractériserait par des impacts négatifs à court terme, dont on peut citer sur le plan terrestre : i) l'érosion progressive des sols, ii) la réduction en latitude des parcours pastoraux, iii) la diminution de la surface agricole utile et iv) la réduction de la disponibilité en eau, liée également à l'évolution démographique du pays. L'ensemble de ces effets frappent et continueront de frapper la région du Guidimakha, avec la disparition notamment de 50% des superficies occupées par les forêts³⁹ et la diminution de la disponibilité et la productivité des pâturages naturels. Au niveau côtier et marin, les principaux impacts à court terme portent sur : i) l'affaiblissement progressif et aggravé du cordon littoral, ii) le développement des lagunes et probablement réouverture sur l'océan, iii) la disparition de la plaine côtière, iv) la fluctuation des stocks halieutiques liée à la fluctuation du front thermique. Les défis liés au développement y compris la pauvreté et les inégalités horizontales, accentuent la vulnérabilité de la Mauritanie face aux chocs générés par les crises internes ou les conflits violents qui sévissent dans la sous-région.

Au regard de la situation de vulnérabilité de la Wilaya du Guidimakha ainsi que de sa position géographique frontalière avec le Mali et le Sénégal, la région présente une multiplicité d'acteurs et d'interventions dans divers domaines tels que la création ou diversification de moyens d'existence, appui à la prévention des conflits liés au changement climatique et à la gestion des ressources naturelles, la migration, la transhumance, l'appui au renforcement des moyens d'existence et l'emploi, entre autres. La conduite d'un exercice de mapping des interventions dans le cadre du travail sur la zone de convergence⁴⁰, a fait ressortir qu'il existe peu d'action en lien avec la préparation aux catastrophes alors qu'il s'agit d'une des régions parmi les plus affectées par la récurrence des inondations et les feux de brousse. En outre, cet exercice a permis d'identifier les interventions et les communes prioritaires, ce qui va assurer un ciblage adéquat des bénéficiaires ainsi qu'une complémentarité avec les interventions en cours. Les principaux acteurs identifiés représentent le système des Nations Unies, les agences de développement international et les ONG internationales (ACF, GRET, GRDR, GIZ, etc.), et nationales (ACSADE, AED, Tenmiya, GRADD. Au secours, etc.), le Guichet emploi de TECHGHIL, les délégations régionale et départementale de l'environnement, de l'élevage et de l'agriculture, ainsi que les groupements locaux comme le GNAP (Groupement National des Associations Pastorales), actifs sur les enjeux de lutte contre l'insécurité alimentaire, de soutien à la résilience des populations et notamment aux activités économiques des plus vulnérables, ou dans l'appui aux acteurs du pastoralisme.

Voisine avec le Trarza et le Gorgol, la région du Guidimakha partage également le même tableau de vulnérabilités avec ces deux Wilayas. Les défis liés au développement y compris la pauvreté et les inégalités horizontales, accentuent la vulnérabilité de la Mauritanie face aux chocs générés par les crises internes ou les conflits violents qui sévissent dans la sous-région. Il convient de souligner la prévalence d'une telle situation notamment au niveau transfrontalier avec le Mali et le Sénégal alimentée par les défis environnementaux et le poids des transhumances dans les régions de la vallée du fleuve Sénégal.⁴¹ Au vu des similarités parmi ces wilayas et les dynamiques dans la sous-région, des activités de collecte de données (e.g. TTT, renforcement des capacités infrastructures dans les couloirs de la transhumance, emplois verts dans les zones de convergence) et des leçons apprises de ce projet permettraient des expériences transférées et des actions potentielles au Trarza et au Gorgol afin de mieux soutenir la prévention des conflits et du changement climatique au niveau de la Vallée.

Fort de ces considérations, le projet entend renforcer les capacités institutionnelles et non-institutionnelles de prévention et de gestion des implications liées aux effets du changement climatique dans les wilayas de Guidimakha et les régions voisines du Trarza et du Gorgol. Pour ce faire, le projet

³⁹ « STRATEGIE DE CROISSANCE REGIONALE ACCELEREE ET DE PROSPERITE PARTAGEE DU GUIDIMAGHA VOLUME I : DIAGNOSTIC », ministère des Affaires économiques et de la Promotion des secteurs productifs et ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

⁴⁰ « Mapping des Acteurs de la Région du Guidimakha » OIM-PAM, 2021

⁴¹ <https://www.climate-chance.org/bonne-pratique/restauration-environnementale-des-terres-degradees-de-darasalam/>

visé à renforcer les capacités des autorités locales et des communautés dans la prévention et la gestion des conflits qui peuvent être engendrés par les effets du changement climatique ainsi que dans la préparation aux catastrophes naturelles et la gestion des risques liés au changement climatique dans la région de Guidimakha. Les actions du projet appuieront également l'amélioration de la gouvernance environnementale locale en structurant et opérationnalisant les mécanismes d'échanges et de dialogue entre communes, comités villageois et populations; en renforçant la résilience locale, en diversifiant et renforçant les moyens d'existence et la création d'emplois y compris pour les populations transhumantes; et en soutenant la lutte contre le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes. En privilégiant les approches à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) inclusive, communautaire et verte comme mode d'exécution des infrastructures et les sensibilisations communautaires qui les accompagnent, le projet va favoriser le resserrement des liens sociaux, les dynamiques de groupes, la cohésion et l'apaisement social. Les communautés et/ou les groupes en situation de fragilité bénéficient de contacts et d'échanges constructifs et tenant compte des spécificités de genre, grâce à une plate-forme de dialogue participatif. Le leadership des femmes sera renforcé grâce à leur participation active au processus de dialogue et l'accès à la formation et aux opportunités économiques. Les commissions communales, les comités villageois, ainsi que le secteur privé seront sensibilisés sur le rôle constructif des jeunes et des femmes afin de déconstruire les stéréotypes existants.

Il en résulte que les acteurs clés pour la paix incluent notamment : les autorités locales et des communautés, la population transhumante, les jeunes et les femmes, etc.

<p>Autorités locales et administratives</p>	<p>Les autorités seront ici les communes, régions ainsi que représentants de l'Etat au niveau local (Wali, Hakem). Les gouverneurs, les préfets et les sous-préfets sont également impliqués dans la gestion des territoires et des populations. Ces autorités jouent un rôle majeur dans le rapprochement avec les populations. Leurs relations avec les communautés sont généralement bonnes mais leur présence est souvent très faible, du fait notamment de déficit d'offres de services publics ce qui réduit leur capacité de prévention de conflits. Le projet vise à renforcer les capacités des autorités locales et des communautés dans la prévention et la gestion des conflits qui peuvent être engendrés par les effets du changement climatique ainsi que dans la préparation aux catastrophes naturelles et la gestion des risques liés au changement climatique dans la région de Guidimakha. Les actions du projet appuieront également l'amélioration de la gouvernance environnementale locale en structurant et opérationnalisant les mécanismes d'échanges et de dialogue entre communes, comités villageois et populations, en particulier sur le sujet de la lutte contre le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes.</p>
<p>Comités villageois et communautés</p>	<p>Les comités villageois ont différentes fonctions, indépendamment de leurs zones d'activités. Ils sont constitués puis formés selon une méthodologie officielle établie par l'OIM et l'OHCHR, validée par l'ensemble du système des Nations Unies en Mauritanie. Selon les règles de désignation, ces comités représentent, notamment les groupes les plus vulnérables tels que les femmes et les enfants. Ils servent d'interface entre autorités et communautés. Dans le cadre de ce projet, ils auront pour rôle principal de prévenir et de gérer les conflits intercommunautaires. Ils devront également jouer un rôle clé dans l'alerte communautaire. Leurs participations avec l'amélioration des compétences et des connaissances sur les changements climatiques pour une meilleure gestion des ressources naturelles sont clés pour le projet. Les communautés de Guidimakha bénéficient de nouvelles infrastructures et services communautaires de base.</p>

Agriculteurs et Éleveurs	<p>L'agriculture et l'élevage sont les activités principales au Guidimakha. Du fait de l'insécurité au Sahel et les activités de transhumance, ces dynamiques ont affecté la sécurité alimentaire et également entraînés des pressions sur les ressources naturelles, y compris les points d'eau. Ils sont, parfois à l'origine de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ces conflits ont des conséquences importantes. Ils entraînent des pertes de bétails, de revenu et de production agricole, affectant la contribution des agriculteurs et éleveurs aux économies locales des espaces frontaliers. Il existe un système d'alerte et de régulation des mouvements des transhumants entre le Mali et la Mauritanie. Entre février et avril 2022, le système a été actif en Mauritanie, 57 alertes ont été émises par les sentinelles mises en place dans certaines régions y compris Guidimakha. Toutes les alertes émises correspondent à des mouvements précoces de transhumance (20 alertes mouvements, 35% des alertes) ou à des alertes sur des événements nécessitant une intervention. Les transhumants auraient développé des accointances avec les groupes armés et criminels, selon des lignes ethniques et tribales.</p> <p>L'ensemble des populations agricoles, pastorales et transhumantes seront directement touchées par ce projet. Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles surviennent à la fois entre populations agricoles et populations pastorales elles-mêmes, en fonction des cheptels transportés ou de plus vieilles querelles communautaires. Et chacun revendique son droit légitime à pouvoir exercer son activité, en dépit des contraintes répétées liées aux effets du changement climatique ou aux déplacements de population. Il est donc important de pouvoir associer ces populations au travers des ateliers, des comités, des activités de résilience ou de l'utilisation du TTT afin de pouvoir assurer un ancrage local et une appropriation effective de ces solutions par les populations. Des représentants de ces communautés participeront directement à l'élaboration des comités de gestion de conflits, de gestion des ressources naturelles ainsi que des comités DIMITRA.</p>
Femmes	<p>Les femmes sont généralement les plus actives au sein des groupes dans la recherche des ressources naturelles comme l'eau ou le bois de chauffe. Le changement climatique toucherait ainsi leurs vies. Elles sont aussi en première ligne lorsque les conflits surviennent et peuvent souvent en être parties. Cependant les femmes peuvent jouer également un rôle positif et être de véritables actrices de paix. En Mauritanie, le réseau des femmes contribue souvent à la prévention et de gestion de conflits communautaires.</p> <p>Le leadership des femmes sera renforcé grâce à leur participation active au processus de dialogue et l'accès à la formation et aux opportunités économiques. Les commissions communales, les comités villageois, ainsi que le secteur privé seront sensibilisés sur le rôle constructif des jeunes et des femmes afin de déconstruire les stéréotypes existants.</p>
Jeunes (hommes et femmes)	<p>Les jeunes ne se posent pas seulement en victimes des changements climatiques. Ils contribuent aussi de manière décisive à l'action pour le climat. Ce sont des acteurs du changement, des entrepreneurs et des innovateurs. Les jeunes et les femmes sont les principaux acteurs concernés par le manque d'opportunités économiques et de participation citoyenne. Touchés de plein fouet par la raréfaction des ressources et la difficulté accrue d'exercer une activité traditionnelle, les jeunes de la région manquent de moyens d'existence et ne sont pas toujours associés à la prise de décision communautaire. Ces dynamiques créent diverses frustrations. Les filles sont les plus défavorisées, notamment du fait d'un niveau d'éducation nettement inférieur à celui des garçons. Leur espace d'action et de décision, voire d'opportunités est ainsi limité. Cette marginalisation, politique et économique, en plus des effets</p>

	<p>néfastes du changement climatique, génère des frustrations et expose davantage les jeunes à l'exode rural et à la migration.</p> <p>Les jeunes de Guidimakha bénéficient des sessions des renforcements des capacité, y compris des formations professionnelles des emplois verts, des sensibilisations sur la réservation de l'environnement et le changement climatique. À travers des cadres communautaires et une meilleure inclusion sociale, les jeunes joueront le rôle de la consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale.</p>
Leaders religieux et traditionnels	<p>Les leaders religieux et traditionnels jouent un rôle considérable dans les initiatives de prévention des conflits et consolidation de la paix entre les agriculteurs et éleveurs au niveau communautaire, à travers la promotion d'un discours apaisé et c'est quasiment l'unique infrastructure de paix qui sera appuyer par le projet en y incluant les autres parties prenantes locales afin qu'il soit plus fonctionnel. Ils seront les garants des mécanismes et instruments locaux qui seront mis en place par le projet. Les différents comités et commissions seront structurés autour de ces leaders avec une attention particulière à l'inclusion significative des femmes et des jeunes hommes et femmes.</p>
Les services techniques des différents ministères	<p>Les services techniques des différents ministères impliqués et leurs services décentralisés seront formés à l'identification et à la gestion des conflits. Ils seront mis à contribution pour la mise en place et redynamisation des structures de prévention des conflits.</p>

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**⁴², et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

La Mauritanie dispose au niveau national d'une SCAPP, ainsi que de sa déclinaison régionale « Stratégies Régionales de Croissance Accélérée et Prospérité Partagée (SCRAPP) », qui visent à promouvoir le développement économique local comme un instrument d'intégration et de stabilisation socio-économique, en prenant en compte la problématique de gouvernance environnementale, au niveau des différentes politiques relatives à la gestion de l'environnement. Plus spécifiquement le document de diagnostic de la SCRAPP de Guidimakha, fait état des conséquences du changement climatique et de ses conséquences sur l'économie de la région. Il évoque notamment les faibles capacités de réponse du secteur agricole, parallèle également de la croissance démographique du pays. Le rétrécissement de la bande agro-pastorale et l'avancée du désert, l'érosion des terres arables, l'intensification des vents de sable, ou encore la multiplication des catastrophes et notamment des inondations, sont notamment évoqués comme source d'appauvrissement et de vulnérabilité. Bien qu'une stratégie entièrement dédiée à l'adaptation au changement climatique soit inexistante, à l'instar des autres Etats partis, la Mauritanie est pleinement engagée dans la mise en œuvre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris, et a harmonisé son processus d'élaboration avec celui de la SCAPP⁴³, en s'appuyant sur les stratégies et programmes sectoriels du pays. Conformément à l'Accord de Paris, il est demandé à chaque pays de réviser ses ambitions contenues dans ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN) tous les cinq ans. La CDN actualisée 2021-2030 datant d'Octobre 2021 prévoit une réduction nette des émissions de GES à l'échelle de l'économie de 11% en 2030 par rapport au scénario de référence avec les moyens propres du pays soutenu par un appui international comparable à celui reçu jusqu'à 2020

⁴² Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

⁴³ en même temps que pays a établi le bilan du premier plan quinquennal de mise en œuvre de la SCAPP qui doit donner lieu à la définition du deuxième plan quinquennal 2021-2025.en cours de finalisation.

(CDN, 2021). Avec un appui plus conséquent, la Mauritanie pourrait assurer sa neutralité carbone, allant jusqu'à une réduction de 92% conditionnelle par rapport au BAU⁴⁴.

La vision de la nouvelle CDN de la Mauritanie est de promouvoir un développement économique et social résilient au climat et la création d'emplois verts durables. L'un des objectifs majeurs de la révision de la CDN est de mettre en cohérence ses politiques sectorielles tout en privilégiant les options d'atténuation et d'adaptation présentant des « co-bénéfices » élevés tels que la création d'emplois liés aux actions climatiques, pour faire face aux nombreux défis posés par les sécheresses récurrentes depuis 1968. Au regard de son extrême vulnérabilité, la Mauritanie a ainsi élargi son ambition d'adaptation pour couvrir les axes suivants : protection et conservation des écosystèmes y compris les zones humides, gestion durable des parcs, conservation de la biodiversité, pêche et aquaculture, habitat et urbanisme, agriculture et sécurité alimentaire y compris l'amélioration génétique, santé, eau, gestion du littoral, prévention des événements climatiques extrêmes, infrastructures et éducation.

Au niveau sectoriel, la Mauritanie s'est également dotée d'une Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (SNEDD, 2017-2030), qui énonce à travers son sous-axe Thématique 2.1, la gestion et la valorisation durable des ressources naturelles terrestres en intégrant le changement climatique. Il stipule en matière d'emploi, la promotion surtout des activités génératrices de revenus (AGR) pour les groupes féminins.

Il existe également un Plan d'action national de renforcement des capacités en réduction des risques de catastrophes et préparation et réponse aux urgences 2015-2018, articulé autour de quatre priorités (cadre institutionnel, identification des risques et des catastrophes, connaissances/innovations/éducation, et réduction des facteurs de risques).

Ces documents de cadrage contribuent à la valorisation du potentiel des territoires et à assurer la mise en œuvre des ODD à l'échelle locale en ligne avec les politiques et stratégies nationales et les besoins et aspirations des populations locales, une bonne gouvernance environnementale est demandée au Guidimakha. En vue de répondre aux conséquences multidimensionnelles des défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels la région est confrontée tout en réduisant les tensions intra et intercommunautaires qui en découlent, **une stratégie basée sur le renforcement de la résilience des systèmes, des communautés, des ménages et des individus est nécessaire, y compris à travers la génération de nouvelles opportunités liées à l'adaptation au changement climatique en permettant de renforcer la cohésion sociale et la paix dans la région.** Prévu par le CPDD (UNDAF) en Mauritanie et envisagé au sein du prochain UNSDCF, la préparation et la réponse aux catastrophes reste un champ d'action peu investi par les pouvoirs publics comme par les représentants de la communauté internationale. Des efforts en ce sens ont été déclenchés au cours des deux dernières années, notamment par l'OIM, mais l'échelle de réponse doit être adaptée. Surtout, seule une réponse holistique, mêlant engagement stratégique, préparation technique, engagement des populations et soutien direct au plus vulnérables permettra d'apporter la réponse nécessaire aux enjeux de la région. Les actions menées en ce sens jusque-là, se sont focalisées, à travers le développement d'un plan de contingence définissant le mécanisme de coordination et le stock de contingence nécessaire, sur la structuration de la capacité de réponse aux catastrophes. Or il est nécessaire de travailler davantage, en amont, sur la réduction des risques de catastrophe afin que les deux niveaux, préparation et réponse, aillent de pair dans la gestion des catastrophes naturelles.

Ce projet contribuerait aux nombreuses initiatives et politiques : *Initiative transfrontalière des autorités locales (Mali-Mauritanie) de prévention & gestion des conflits, Concept de Zones de Convergences communes UNCT-Gouvernement & Partenaires Techniques et Financiers (PTF), Table Ronde Gouvernement en 2021 d'UNCT-PTFs/Alliance Sahel sur la zone de convergence Hodh Chargui & Guidimakha, Stratégie de Croissance Régionale Accélérée et de Prospérité Partagée & Plans de Développement Communautaire (PCDs) sensibles aux Planifications Communautaires Participatives (PCPs) des RUNOs-PBF, Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE), Plan multi-risques pour des*

⁴⁴ Scenario « cours normal des affaires » pour « Business as usual » en anglais.

situations d'urgence potentielles, Plan de contingence régional, ainsi que la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) (1.Gouvernance, et 2.Résilience) et les priorités nationales de consolidation de la paix, y compris la lutte contre le changement climatique au travers du renforcement de la préparation, des capacités de réponse et de la résilience de la Mauritanie aux catastrophes naturelles, et en favorisant la paix.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et Créées des synergies avec toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou d'autres donateurs. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Gestion des conflits et renforcement de la résilience agro-pastorale à la frontière Mauritano-Malienne. 24 mois FAO-OIM	PBF, 3M USD	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention de conflits - Accès aux ressources naturelles - Résilience des populations agro-pastorales 	<p>Différence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zones d'interventions - Bénéficiaires prioritaires - Objectifs (conflits pastoraux) <p>Complémentarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certaines actions complémentaires notamment avec le renforcement des comités villageois et l'appropriation locale de solutions dédiées à la meilleure utilisation des ressources naturelles
Projet « PECOBAT II Amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME par le développement du sous-secteur du BTP dans les zones défavorisées », Assaba, Gorgol et Guidimakha	EUR 3 500 000 – financement AFD	<ul style="list-style-type: none"> - Employabilité et développement des compétences des jeunes hommes et femmes dans le secteur du BTP et l'agro-alimentaire ; - Promotion des moyens d'existence durables et cohésion sociale dans les zones défavorisées de Assaba, Gorgol et Guidimakha ; - Accès et valorisation aux matériaux locaux dans la construction d'infrastructures résilientes au changement climatique - Promotion de PME vertes et développement du sous-secteur du BTP 	<p>Différence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs (Employabilité, développement des compétences des jeunes et renforcement des capacités des PME) <p>Complémentarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zones d'interventions • Bénéficiaires prioritaires • Certaines actions complémentaires notamment avec le renforcement des commissions communales, l'appropriation locale des matériaux locaux, la formation d'une main d'œuvre locale qualifiée, la construction d'infrastructures résilientes, l'appui aux
Projet « PECOBAT I : Amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités	EUR 3 200 000 – sous financement UE.	Idem (ci-dessus)	

des PME par le développement du sous-secteur du BTP », Brakna, Gorgol et Guidimakha,			membres de la mutuelle de santé des femmes de Sélibaby, et l'accompagnement des fédérations professionnelles dans le BTP, l'élevage et l'agriculture.
<i>Developing an integrated social protection model in the region of Guidimakha, Mauritania</i>	Budget (Joint SDG Fund contribution): 2,000,000 USD Overall budget (with co-funding): 10,000,000 USD	- Autonomisation des femmes et Articulation des différentes composantes des filets sociaux/inclusion dans le registre social, y compris pour les femmes, les hommes, les garçons et les filles les plus vulnérables. - Amélioration du dialogue et de la coordination à tous les niveaux sur la protection sociale. - Amélioration de la capacité des populations vulnérables à accéder aux services sociaux de base et Equité entre les sexes. - Extension des régimes de sécurité sociale contributifs (y compris communautaires) au secteur rural/informel en Mauritanie - Réplicabilité et mise à l'échelle du modèle de protection sociale intégrée	Différence : - Objectifs (extension de la protection sociale, accès aux services sociaux de base, dialogue sociale dans le domaine de la protection sociale) Complémentarité : - Zones d'interventions - Bénéficiaires prioritaires (incluant femmes et jeunes à risque) - Certaines actions complémentaires notamment avec le renforcement du dialogue sociale, l'appropriation locale des avancées sur l'autonomisation des femmes, l'appui aux membres de la mutuelle de santé des femmes de Sélibaby, l'équité entre les sexes, et l'accompagnement des femmes, hommes, garçons et filles les plus vulnérables.
Consolidation de la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de l'accès équitable aux ressources naturelles dans les zones frontalières du Guidimakha 21 mois (RUNOs) FAO-PAM	PBF (1.500.000 USD)	Ce projet vise à mettre en place des mécanismes de dialogue inclusif visant à consolider la cohésion sociale, la prévention et la gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles.	Différence : Zones d'interventions Bénéficiaires prioritaires Complémentarité : Certaines actions complémentaires notamment avec le renforcement des structures locales de prévention des conflits
<i>Integrated ecosystem management project for the sustainable human development in Mauritania</i>	GEF (8.222.000 USD)	L'objectif du projet est d'accroître le développement humain durable par la restauration des services écosystémiques et une	Différences : Zones d'interventions Bénéficiaires prioritaires Complémentarités : Renforcement des capacités des bénéficiaires en matière de lutte

		approche de gestion intégrée des écosystèmes	contre les effets des changements climatiques.
<i>Enhancing the resilience of agriculture and livestock producers through improved watershed management and development of environmentally-positive value chains in South East Mauritania</i>	GEF (4,416,210 USD)	Le projet proposé ciblera quatre bassins versants dans quatre wilayas du sud-est de la Mauritanie. Ces régions sont situées le long de la frontière avec le Sénégal et le Mali. Elles font partie de la ceinture agricole orientale et méridionale de la Mauritanie, située le long des plateaux du fleuve Sénégal.	Différences : Zones d'interventions Bénéficiaires prioritaires Complémentarités : Amélioration de l'accès aux ressources naturelles notamment l'eau.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

L'objectif principal du projet est de soutenir et d'améliorer l'accès des populations du Guidimakha à des moyens de subsistance plus durables et de renforcer l'engagement inclusif des communautés et des autorités locales et nationales dans la réduction des risques de catastrophe et la prévention des conflits liés au changement climatique.

Le projet proposé est envisagé comme un projet pilote visant à tester au niveau local, dans la région du Guidimakha, un modèle proposé de réponse aux défis posés par les effets néfastes du changement climatique et à l'exacerbation des conflits par ces effets néfastes. A terme, il est envisagé que ce modèle de réponse puisse être exporté et/ou adapté dans d'autres régions du pays. Pour assurer cet effet catalytique, il sera crucial que les ministères clés, tels que le MIDEDEC ou le ministère de l'environnement, soient impliqués dans le pilotage du projet.

Pour atteindre cet objectif, et sur la base de l'analyse des conflits formulée ci-dessus, la stratégie de mise en œuvre consistera à soutenir les autorités et les communautés de Guidimakha dans leurs capacités à mieux gérer les menaces environnementales et les conflits qui y sont liés, sur la base des politiques, plans et stratégies évoquées ci-haut, et ceci grâce à une gouvernance préventive, participative et holistique. Les mécanismes de gestion locale des conflits seront optimisés à travers le soutien et la mise en réseau des comités villageois, tout en appuyant également l'accès à l'information, l'appropriation locale, et la participation des femmes et des jeunes en matière de réponse aux effets du changement climatique et gestion des conflits (Résultat 1).

En parallèle, la résilience des communautés les plus vulnérables du Guidimakha, en particulier les femmes et les jeunes, aux effets du changement climatique sera renforcée et ce grâce au renforcement

de leurs moyens de subsistance et de production basé sur la régénération de l'environnement (Résultat 2).

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » **au niveau du projet** - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

SI les autorités et les communautés de Guidimakha sont appuyées pour mieux répondre aux menaces environnementales et les conflits qui y sont liés dans une approche préventive, participative et holistique incluant l'ensemble des représentants des communautés, en particulier les femmes et les jeunes ;

ET SI la résilience des communautés les plus vulnérables du Guidimakha, en particulier les femmes et les jeunes, face aux effets néfastes du changement climatique est améliorée par le renforcement de leurs moyens de subsistance et de production basé sur la régénération de l'environnement ;

ALORS un modèle de réponse aux défis résultant des effets néfastes du changement climatiques, y compris les conflits liés aux menaces environnementales, sera établi et testé dans la région du Guidimakha.

CECI CAR les autorités locales et les communautés interagiront directement et dans un cadre préétabli en matière de prévention des menaces environnementales ;

CAR ces acteurs coopéreront de concert dans la gestion des ressources naturelles et la prévention des conflits ;

CAR les populations du Guidimakha, en particulier les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes seront mieux préparés et outillés à gérer les catastrophes ;

ET CAR les populations transhumantes et sédentaires bénéficieront de moyens de subsistance et d'emplois plus durables et basés sur des chaînes de valeurs sélectionnées du fait de leur sensibilité aux conflits et contribution à la cohésion sociale, plus prospères et écologiques.

- d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

Résultat 1 (GOUVERNANCE) Les autorités locales et les communautés du Guidimakha gèrent mieux les menaces environnementales et les conflits qui y sont liés grâce à une gouvernance préventive, participative, et holistique.

Produit 1.1 Un mécanisme inclusif pour la gestion efficace des ressources naturelles, des catastrophes et des conflits liés est établi par le renforcement des institutions de dialogue communautaire et la cohésion sociale

Activité 1.1.1 Organiser un atelier de concertation afin de faire un état des lieux actualisé et une cartographie du cadre institutionnel et normatif, et des coopérations existantes entre autorités, comités villageois et autres acteurs en matière de gestion de conflits

Activité 1.1.2 Organiser des ateliers de travail pour l'élaboration du cadre de travail portant l'institutionnalisation des comités villageois (dont les femmes, les jeunes, les migrants et les membres des communautés hôtes), leur mise en relation avec la Commission Régionale de Gestion des Frontières et les commissions communales

Activité 1.1.3 Créer/Redynamiser des comités villageois, y compris par la fourniture de matériels et/ou d'infrastructures

Activité 1.1.4 Redynamiser des commissions locales de gestion des litiges au niveau des communes frontalières, y compris via l'organisation de formations sur la participation aux plans d'urgence et à la préparation aux crises, à l'organisation administrative des membres ainsi qu'au renforcement de capacités dans le cadre du nouveau cadre de coopération établi

Activité 1.1.5 Créer et redynamiser des clubs d'écoute communautaires (DIMITRA)

Activité 1.1.6 Organiser des rencontres périodiques de partage d'expériences et d'information entre les différentes structures de consolidation de la paix et les usagers des ressources naturelles sur les thématiques majeures des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et la transhumance

Activité 1.1.7 Redynamiser des commissions communales en collaboration avec les autorités locales, les groupements de producteurs et d'éleveurs et la société civile (incluant les travailleurs)

Activité 1.1.8 Renforcer des capacités des partenaires d'exécution sur les outils de dialogue social, afin de détecter et prévenir les conflits.

Produit 1.2 Les autorités et communautés locales sont outillées et sensibilisées à la participation aux réponses aux catastrophes liées au changement climatique et à la gestion des conflits.

Activité 1.2.1 Organiser des formations dédiées pour les comités villageois, sur la gestion de conflits, sur la gouvernance foncière, sur la prévention des catastrophes, notamment en les préparant à la réponse prévue dans le cadre du plan de contingence du Guidimakha

Activité 1.2.2 Mettre en réseaux des comités villageois et des commissions communales avec les associations locales de jeunes et de femmes pour ancrer leur participation aux réponses prévues dans le plan de contingence.

Activité 1.2.3 Organiser des campagnes de sensibilisation visant à mieux faire connaître le plan de contingence, les nouveaux cadres de gouvernances ainsi que les outils de réponse

Activité 1.2.4 Établir un plan d'utilisation des terres intégré, participatif et sensible au genre dans la wilaya de Guidimakha, sur la base d'un consensus entre les divers utilisateurs des terres

Activité 1.2.5 Vulgariser les directives volontaires pour la gouvernance foncière

Activité 1.2.6 Etablir une étude relative à la distribution géographique et temporelle des incidents et conflits liés aux ressources naturelles par fréquence et intensité au niveau de chaque commune de la zone d'intervention du projet.

Activité 1.2.7 Créer une plateforme de suivi des indicateurs écologiques et socio-économiques servant d'assise à la planification de l'utilisation des terres

Résultat 2 : (RESILIENCE) Les communautés les plus vulnérables du Guidimakha sont plus résilientes aux effets du changement climatique grâce au renforcement des moyens de subsistance

et de production basés sur la régénération de l'environnement et la promotion de la cohésion sociale.

Produit 2.1 Les capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes, sont appuyées pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et la réponse aux catastrophes

Activité 2.1.1 Mettre en œuvre des actions d'anticipation et de préparation contenues dans le plan de contingence régional via la mise en place d'un stock de contingence et le renforcement des mécanismes de coopération interacteurs

Activité 2.1.2 Cartographier les zones les plus à risques de conflits liés aux conséquences du changement climatique dans le Guidimakha

Activité 2.1.3 Conduire au moins un exercice de simulation de crise dans une zone pré-identifiée par les autorités et acteurs impliqués

Activité 2.1.4 Elaborer une étude sur le niveau de résilience des communautés selon la méthodologie RIMA2 avec une analyse quantitative pour identifier les facteurs de résilience des communautés et formuler les recommandations en appui à une décentralisation de la SCAPP

Activité 2.1.5 Conduire une analyse des chaînes de valeur sensible aux conflits liés à l'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance durables

Activité 2.1.6. Réaliser des cartographies socio-économiques basées sur des images aériennes et des systèmes d'informations géographiques (SIG)

Produit 2.2 Les autorités locales et les communautés, en particulier, les femmes et les jeunes, sont engagés conjointement dans des projets d'économie verte basés sur une analyse territoriale et des chaînes de valeurs locales sensibles aux conflits et porteuses de cohésion sociale.

Activité 2.2.1 Développer et promouvoir des processus de production de qualité au sein des chaînes de valeur identifiées et fournir des formations qualifiantes de courte durée et des opportunités d'accès aux marchés pour des sources de revenus alternatives

Activité 2.2.2 Fournir un appui au développement d'entreprises locales d'approvisionnement en intrants et emballage, et les réseaux de distribution et de commercialisation pour les producteurs locaux répondant aux normes de qualité dans les chaînes de valeur identifiées

Activité 2.2.3 Mettre en place des unités de supervision et de production dans les infrastructures construites pour superviser la production des organisations professionnelles locales

Activité 2.2.4 Renforcement des capacités des travailleurs locaux et les organisations professionnelles dans les chaînes de valeur identifiées pour mieux comprendre leur marché, ses défis spécifiques et leurs fournir des conseils pour promouvoir leurs entreprises

Activité 2.2.5 Adapter le programme de formation en gestion de petites entreprises à l'activité agropastorale (GERME Agropastorale) et à l'économie verte et développement d'un module spécifique THINK.COOP sur la création des coopératives et la promotion de la cohésion sociale dans les situations de fragilités

Activité 2.2.6 Organiser une formation des fournisseurs de services d'appui aux entreprises (SAE) pour fournir aux jeunes, aux femmes et aux organisations professionnelles un accès à un soutien sur mesure pour le développement de leurs activités grâce aux services du réseau SAE et au renforcement des liens avec l'EETFP-Selibaby et le Guichet Emploi TECHGIL.

Activité 2.2.7 Installer des fermes agricoles communautaires intégrés dans les villages qui connaissent une forte pression sur les ressources naturelles

Activité 2.2.8 Appuyer les producteurs locaux par l'intermédiaire des champs écoles agro pastorales sur le terrain (CEAP) à accroître la productivité agro-sylvo-pastorale et l'instauration d'une approche qui soutient une agriculture rentable orientée vers le marché (SHEP)

Produit 2.3 Les couloirs de transhumance au Guidimakha disposent d'infrastructures économiques et communautaires adéquates et sensibles aux conflits pour atténuer les effets des aléas climatiques et faciliter une meilleure distinction entre les zones pastorales et les périmètres agricoles

Activité 2.3.1 Identifier et équiper les couloirs de transhumance par les infrastructures pertinentes (parcs de vaccination, mares et puits, etc) en délimitant les zones pastorales par la mise en place de réserves et protégeant les périmètres agricoles

Activité 2.3.2 Mettre en place l'outil TTT sur le suivi de la mobilité pastorale afin d'avoir les alertes sur les mouvements précoces de cheptel, les conflits et de faire le comptage et des enquêtes détaillées auprès des transhumants.

Activité 2.3.3 Équiper et participer aux travaux de mise en place, de reboisement et de protection des champs liés aux Fermes écoles agricoles et communautaires

Activité 2.3.4 Identifier des maçons traditionnels et sélection d'apprenants pour la construction d'infrastructures sous modalité chantier-école et suivant les approches HIMO

Activité 2.3.5 Adapter/réaliser des études techniques et architecturales pour la construction des infrastructures identifiées à travers l'analyse territoriale et des chaînes de valeur locales

Activité 2.3.6 Construire/réhabiliter des infrastructures sous modalité chantier-école qui assurent aux éleveurs un meilleur accès aux ressources naturelles et la mise en œuvre d'actions de prévention de conflits

Activité 2.3.7 Reboiser 10 hectares pour améliorer la qualité des sols et mise en œuvre d'une formation sur la restauration des zones dégradées en étroite collaboration avec les délégations régionales de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage.

- e) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

Zones géographiques :

Wilaya du Guidimakha (communes à identifier). Le choix de cette région s'explique par plusieurs éléments. Il s'agit d'une zone agropastorale située sur des couloirs de transhumance transfrontaliers et régulièrement affectée par les effets du changements climatiques (intensification et plus haute fréquence des inondations et feux de brousse notamment), ce qui débouche souvent sur des conflits entre éleveurs et agriculteurs, sédentaires et nomades (transhumants), etc. C'est également une des trois zones de convergence identifiées par le Système des Nations Unies comme zone d'interventions prioritaires. C'est aussi une région dotée d'un potentiel agricole peu exploité soit un potentiel de 70.000 ha dont plus de 55.000 ha dans le secteur pluvial. La région est aussi caractérisée par une production céréalière annuelle qui couvrirait à peine 46% des besoins alimentaires de la région en année de bonne pluviométrie. Néanmoins, l'exploitation de ce potentiel reste affectée par un certain nombre de défis

majeurs parmi lesquels : les fluctuations pluviométriques qui rendent ces cultures aléatoires, l'émigration des bras valides, la faiblesse des rendements, la divagation animale et le manque d'outils appropriés pour le défrichage et le semis, le manque d'encadrement et d'assistance technique pour la lutte contre les ennemis des cultures, etc.

Bénéficiaires du projet

- Concernant les autorités locales, communales et régionales engagées dans les activités visant à renforcer les capacités institutionnelles et les cadres de communication, afin de prévenir les conflits et répondre aux changements climatiques, ces bénéficiaires seront sélectionnés en fonction de leur statut, de leur rôle en matière de gestion de frontière ainsi que de leur présence géographique. Seront principalement concernés les corps administratifs tels que le Hakem et le préfet ainsi que les acteurs clés listés dans le plan de contingence du Guidimakha. Le Guichet emploi de TECHGHIL en charge de l'intermédiation vers l'emploi au niveau de Guidimakha, les délégations régionales et départementale de l'environnement, de l'élevage et de l'agriculture en tant que bras opérationnels des ministères concernés seront mises à contribution dans la sélection, entre autres des bénéficiaires et des chaînes de valeur. Nous veillerons à pouvoir respecter un quota d'un minimum de 20% de femmes.

- Les populations du Guidimakha visées par la création et la redynamisation de comités villageois et les clubs DIMITRA : les populations dans les communautés engagés, bénéficieront directement d'une meilleure inclusion sociale à travers les mécanismes locaux de prise de décision et de prévention des conflits, dans le contexte du changement climatique. La sélection des membres de comités villageois se fera en fonction des critères établis au sein de la méthodologie de création de comités, conçue par l'OIM et l'OHCHR en Mauritanie. Le comité doit être composé comme suit : deux leaders d'opinion, deux jeunes, deux représentants de minorité ethnique ou étrangère, deux personnes vivant avec un handicap et une personne âgée. Il doit être composé d'au moins quatre femmes sur les neuf membres. 30% au moins des membres seront donc des femmes. De la même manière les clubs DIMITRA regrouperont les représentants communautaires des groupes impliqués dans la gestion des ressources, y compris transhumants et populations agricoles. Ils seront sélectionnés au travers d'un processus transparent.

- Jeunes et femmes : La sélection de ces jeunes se fera au travers de nos différents partenaires actifs sur le terrain dont les comités villageois, qui ont un ancrage et une légitimité locales importantes, les associations de jeunes déjà actives dans la zone ainsi que les agences des Nations Unies qui travaillent déjà pour former des jeunes dans la zone. Ces jeunes auront entre 15 et 35 ans, seront issus de l'ensemble des communautés de la région et seront constitués d'individus à la recherche d'un emploi ou peu actifs d'un point de vue économique et social. Nous veillerons surtout à ne pas désigner ces jeunes de façon stigmatisante et de ne pas les étiqueter comme problématiques ou « à risque », en insistant surtout sur leur volonté d'agir pour le bien de leur communauté et de s'insérer dans la vie économique de leur région. Les jeunes femmes et hommes bénéficieront des formations professionnelles et des emplois verts (y compris celles sur les programmes de développement économique local, sur le domaine d'éleveurs et de producteurs etc.).

Enfin les bénéficiaires indirects concerneront l'ensemble des personnes indirectement touchées par les actions de consolidation de la paix entreprises durant ce projet. Ces bénéficiaires indirects regroupent les populations directement touchées par ces conflits, y compris populations agricoles et transhumantes, dont femmes et jeunes. Ils comprennent également les habitants des villes et villages environnants sensibilisés aux actions de prévention et de gestion de conflits entreprises par les comités villageois.

La sélection de l'ensemble de ces bénéficiaires, y compris des bénéficiaires indirects qui bénéficieront notamment des campagnes de sensibilisation, se fera en fonction du principe du « Ne pas nuire » (« *Do no Harm* »). En ce sens, nous veillerons à ce que la sélection des membres des différents comités soit effectuée de manière transparente et en respect du contexte historique, culturel et politique local. Surtout, l'emprise locale dans l'identification des problèmes et la réponse à ces enjeux sera au cœur de

la mise en œuvre de ce projet. Elle permettra ainsi à l'ensemble des parties impliquées de pouvoir créer des solutions pour les populations et par les populations.

Catégories	Bénéficiaires	Femmes
<i>Bénéficiaires Directs</i>		
Autorités administratives	270	30%
Population communautaires (dont comité villageois)	300	40%
Jeunes et Femmes	2 000	30%
Total	2 570	31,2%
<i>Bénéficiaires Indirects</i>		
Populations agricoles et transhumantes	10 000	40%

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation : Organisation Internationale pour les Migrations Partenaires d'exécution : Ministère de l'Intérieur ; Ministère des Affaires Etrangères ; Ministère de la Santé ; ministère de l'Élevage ; Ministère et Affaires Sociales et de la Famille. ANSADE	\$ 9.16M USD	US-PRM ; US-INL ; EU-EUTF; EU-RDPP; SDC; UN-PBF; UN-CERF; JICA ; IDF (IOM Fund)	Bureau principal : Nouakchott Sous-bureaux : Nouadhibou ; Sélibaby et Bassiknou	National : 65 staff dont 4 à Sélibaby (Guidimakha)	

Organisation bénéficiaire : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture (FAO)	\$11.14 M USD	GEF, PBF Fonds propres de la FAO, SDG funds	Bureau principal à Nouakchott, sous bureaux à Assaba, Brakna, Gorgol et Guidimakha	National 43 staff dont 2 à Guidimakha	Experte genre, Expert foncier, Spécialiste pastoralisme et expert en suivi et évaluation
Partenaires d'exécution : Délégation régionale du Ministère de l'agriculture au Guidimakha ; ONG Au secours ; ONG AMDD					
Organisation bénéficiaire : Organisation internationale du Travail (OIT)	12 000 000 USD	AFD, UE, US, Coopération Italienne	Nouakchott Sélibaby, Bassikounou	26 personnes à Nouakchott, 3 à Bassikounou et 1 Assaba/Guidimakha dont : -1 Conseiller technique principal, Spécialiste emplois des jeunes -3 spécialistes emploi des jeunes FP - 3 expert Principes et droits fondamentaux au travail - 1 spécialiste insertion - un spécialiste programmes - 2 spécialistes Suivi et évaluation	7 mentionnés précédemment 1 Conseiller technique principal, spécialiste emplois des jeunes (10%) P5/8 1 Spécialiste emplois et cohésion sociale (20%) P3/5 1 spécialiste emploi des jeunes et formation professionnelle (30%) NOA/6 1 Chef du sous bureau Selibaby – Coordinateur national de projet (100%) NOA/2 1 spécialiste insertion (30%) NOA/2
Partenaires d'exécution : - DGFTP - INAP-FTP - Guichet emploi TECHGHIL - DCEV (Délégation régionale du Ministère de l'environnement) - IMF Djikke - ONG 4 « A »					

					1 Chargé programmes (30%) NOA/2 et une Experte internationale chargée du suivi et révision de rapports
--	--	--	--	--	--

Calendrier (par trimestre)								
Activités	1	2	3	4	5	6	7	8
<i>Produit 1.1: Un mécanisme inclusif pour la gestion efficace des ressources naturelles, des catastrophes et des conflits liés est établi par le renforcement des institutions de dialogue communautaire et la cohésion sociale</i>								
1.1.1. Organiser un atelier de concertation afin de faire un état des lieux actualisé et une cartographie du cadre institutionnel et normatif, et des coopérations existantes entre autorités, comités villageois et autres acteurs en matière de gestion de conflits								
1.1.2. Organiser des ateliers de travail pour l'élaboration du cadre de travail portant l'institutionnalisation des comités villageois (dont les femmes, les jeunes, les migrants et les membres des communautés hôtes), leur mise en relation avec la Commission Régionale de Gestion des frontières et les commissions communales								
1.1.3 Créer/Redynamiser des comités villageois, y compris par la fourniture de matériels et/ou d'infrastructures								
1.1.4. Redynamiser des commissions communales les commissions locales de gestion des litiges au niveau des communes frontalières, y compris via l'organisation de formations sur la participation aux plans d'urgence et à la préparation de crises, à l'organisation administrative des membres ainsi qu'au renforcement de capacités dans le cadre du nouveau cadre de coopération établi								
1.1.5 Créer et redynamiser des clubs d'écoute communautaires (DIMITRA)								
1.1.6 Organiser des rencontres périodiques de partage d'expériences et d'information sur les thématiques majeures des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et la transhumance								
1.1.7 Redynamiser des commissions communales, en collaboration avec les autorités locales, le groupement de producteurs et d'éleveurs et la société civile (incluant le travailleurs)								
1.1.8 Renforcer des capacités des partenaires d'exécution sur les outils du dialogue social, afin de détecter et prévenir les conflits.								
<i>Produit 1.2: Les autorités et communautés locales sont outillées et sensibilisées à la participation aux réponses aux catastrophes liées au changement climatique et à la gestion des conflits.</i>								
1.2.1 Organiser des formations dédiées pour les comités villageois, sur la gestion de conflits, sur la gouvernance foncière, sur la prévention des catastrophes, notamment en les préparant à la réponse prévue dans le cadre du plan de contingence du Guidimakha								
1.2.2 Mettre en réseaux des comités villageois et des commissions communales avec les associations locales de jeunes et de femmes pour ancrer leur participation aux réponses prévues dans le plan de contingence.								

1.2.3 Organiser des campagnes de sensibilisation visant à mieux faire connaître le plan de contingence, les nouveaux cadres de gouvernances ainsi que les outils de réponse									
1.2.4 Établir un plan d'utilisation des terres intégré, participatif et sensible au genre dans la wilaya de Guidimakha, sur la base d'un consensus entre les divers utilisateurs des terres									
1.2.5 Vulgariser les directives volontaires pour la gouvernance foncière									
1.2.6 Établir une étude relative à la distribution géographique et temporelle des incidents et conflits liés aux ressources naturelles par fréquence et intensité au niveau de chaque commune de la zone d'intervention du projet.									
1.2.7 Créer d'une plateforme de suivi des indicateurs écologiques et socio-économiques servant d'assise à la planification de l'utilisation des terres									
<i>Produit 2.1 Les capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes, sont appuyées pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et la réponse aux catastrophes</i>									
2.1.1 Mettre en œuvre du plan de contingence régional via la mise en place d'un stock de contingence et le renforcement des mécanismes de coopération interacteurs									
2.1.2 Cartographier les zones les plus à risques de catastrophes naturelles dans le Guidimakha									
2.1.3 Conduire au moins un exercice de simulation dans une zone pré-identifiée par les autorités et acteurs impliqués									
2.1.4 Elaborer une étude sur le niveau de résilience des communautés selon la méthodologie RIMA2 avec une analyse quantitative pour identifier les facteurs de résilience des communautés pour mesurer le niveau de résilience des ménages et formuler les recommandations en appui à une décentralisation de la SCAPP									
2.1.5 Conduire une analyse des chaînes de valeur sensible aux conflits liés à l'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance durables									
2.1.6 Réaliser des cartographies socio-économiques basées sur des images aériennes et des systèmes d'informations géographiques (SIG)									
<i>Produit 2.2 : Les autorités locales et les communautés, en particulier, les femmes et les jeunes, sont engagés conjointement dans des projets d'économie verte basés sur une analyse territoriale et des chaînes de valeurs locales sensibles aux conflits et porteuses de cohésion sociale.</i>									
2.2.1 Développer et promouvoir des processus de production de qualité au sein des chaînes de valeur identifiées et fournir des formations qualifiantes de courte durée et des opportunités d'accès aux marchés pour des sources de revenus alternatives									
2.2.2 Fournir un appui au développement d'entreprises locales d'approvisionnement en intrants et emballage, et les réseaux de distribution et de commercialisation pour les producteurs locaux répondant aux normes de qualité dans les chaînes de valeur identifiées									
2.2.3 Mettre en place des unités de supervision et de production dans les infrastructures construites pour superviser la production des organisations professionnelles locales									

2.2.4 Renforcement des capacités des travailleurs locaux et les organisations professionnelles dans les chaînes de valeur identifiées pour mieux comprendre leur marché, ses défis spécifiques et leurs fournir des conseils pour promouvoir leurs entreprises								
2.2.5 Adapter le programme de formation en gestion de petites entreprises à l'activité agropastorale (GERME Agropastorale) et à l'économie verte et développement d'un module spécifique THINK.COOP sur le rôle de coopératives pour la promotion de la cohésion sociale dans les situations de fragilités								
2.2.6 Organiser une formation des fournisseurs de services d'appui aux entreprises (SAE) pour fournir aux jeunes, aux femmes et aux organisations professionnelles un accès à un soutien sur mesure pour le développement de leurs activités grâce aux services du réseau SAE et au renforcement des liens avec l'EETFP-Selibaby et le Guichet Emploi TECHGHIL								
2.2.7 Installer des fermes agricoles communautaires intégrés dans les villages qui connaissent une forte pression sur les ressources naturelles								
2.2.8 Appuyer les producteurs locaux par l'intermédiaire des champs écoles agro pastorales sur le terrain (CEAP) à accroître la productivité agro-sylvo-pastorale et l'instauration d'une approche qui soutient une agriculture rentable orientée vers le marché (SHEP)								
<i>Produit 2.3 Les couloirs de transhumance au Guidimakha disposent d'infrastructures économiques et communautaires adéquates et sensibles aux conflits pour atténuer les effets des aléas climatiques et faciliter une meilleure distinction entre les zones pastorales et les périmètres agricoles</i>								
2.3.1 Identifier et équiper les couloirs de transhumance par les infrastructures pertinentes (parcs de vaccination, mares et puits, etc) en délimitant les zones pastorales par la mise en place de réserves et protégeant les périmètres agricoles								
2.3.2 Mettre en place de l'outil TTT sur le suivi de la mobilité pastorale afin d'avoir les alertes sur les mouvements précoces de cheptel, les conflits, etc ; de faire le comptage et des enquêtes détaillées auprès des transhumants.								
2.3.3 Équiper et participer aux travaux de mise en place, de reboisement et de protection des champs liés aux Fermes écoles agropastorales								
2.3.4 Identifier des maçons traditionnels et sélection d'apprenants pour la construction d'infrastructures sous modalité chantier-école et suivant l'approche HIMO								
2.3.5 Réaliser d'études techniques et architecturales pour la construction des infrastructures identifiées à travers l'analyse territoriale et des chaînes de valeur locales								
2.3.6 Construire/réhabiliter des infrastructures sous modalité chantier-école qui assurent aux éleveurs un meilleur accès aux ressources naturelles et la mise en œuvre d'actions de prévention de conflits								
2.3.7 Reboiser de 10 hectares pour améliorer la qualité des sols et mise en œuvre d'une formation sur la restauration des zones dégradées en étroite collaboration avec les délégations régionales de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage.								

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'**annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

L'OIM, en tant qu'organisation lead, assurera la coordination avec le secrétariat du PBF en Mauritanie pour les différentes composantes techniques et de suivi-évaluation. La gestion financière des ressources allouées se fera sur une approche de gestion parallèle qui implique celle des agences bénéficiaires, chaque agence (OIM, FAO et OIT) étant responsable de la gestion des fonds alloués.

L'OIM est aussi le lead pour les deux résultats du projet. Elle assurera la coordination technique de l'ensemble du projet, y compris le plan de travail, des réunions de coordination pour examiner les révisions périodiques des éléments de recherche entre OIM, FAO, OIT et PBF, et la production de rapports techniques et financiers du projet entre les trois agences d'exécution. Un chronogramme détaillé des activités sera établi en coopération directe avec les chargés de projet des autres agences et avec la collaboration directe des points focaux PBF dans chaque pays. Des points focaux pour chaque Ministère signataires du projet seront régulièrement tenus informés de l'évolution du projet et seront consultés avant chaque mise en œuvre de nouvelles activités. Un point de mise en œuvre sera effectué chaque mois avec l'ensemble des gestionnaires du projet afin de veiller à la bonne mise en œuvre et au respect des délais.

L'OIM dispose d'une équipe de management au niveau central (bureau pays – Nouakchott) qui coordonnera ce projet avec le PBF, les autorités centrales et locales, et les bénéficiaires. En outre, du fait de l'existence de projets dans la région cible, l'OIM dispose également de personnel pré-positionné dans la région de Guidimakha, à Selibaby. Dans toute la région du Sahel, y compris en Mauritanie où elle est présente depuis 2006, l'OIM a développé une expertise avérée en matière de prévention et de résolution des conflits, notamment les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. A titre d'exemple, dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM Mauritanie met en œuvre un outil de comptage des transhumants (TTT) pour collecter des informations sur les itinéraires empruntés par les transhumants et leurs troupeaux, observer des éventuels changements en direction et permettre de cartographier la taille et direction des mouvements observés. Dans les deux Hodhs de la Mauritanie, la mise en place du TTT et la création de ces mécanismes d'alerte rapide dans le cadre des projets de l'OIM permettent aux autorités compétentes et comités villageois de mobiliser en aval afin d'organiser le passage ou le stationnement du troupeau problématique, et de prévenir des conflits du fait de l'activation d'un réseau de collecte en amont des points connus pour être des théâtres de conflits entre éleveurs et entre éleveurs et agriculteurs.

L'OIT mettra en œuvre le projet avec une équipe de projet basée entre le bureau des projets à Nouakchott (28 employés dont quatre internationaux) et à Sélilibaby (deux staff locaux), qui sera appuyée techniquement par les spécialistes techniques de l'OIT basés dans les Équipes de travail décent au Caire et à Dakar, et les départements techniques du siège à Genève en charge de la promotion de l'approche HIMO, de la formation professionnelle et de la réponse de l'OIT à l'inclusion socio-économique (DEVINVEST, SKILLS, ENTREPRISE). L'équipe bénéficiera également de l'appui de l'Unité de coordination pour la paix et la résilience (CSPR) au siège de l'OIT. Le Bureau de l'OIT à Alger pour l'Algérie, la Lybie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie apportera un appui programmatique, administratif et financier au projet.

Depuis sa création en 1945, la FAO axe ses activités sur la promotion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture durable et sur la réduction de la pauvreté, et contribue ce faisant à réduire les facteurs économiques, politiques, sociaux et environnementaux à l'origine des conflits. La

pérennisation de la paix nécessite de mener des activités destinées à prévenir les conflits et à éviter qu'ils ne s'aggravent, se prolongent ou ressurgissent. La FAO dispose de capacités opérationnelles dans la zone et d'un réseau de partenaires de mise en œuvre et travail déjà étroitement avec les services décentralisés du gouvernement dans la zone d'intervention. Les activités seront mises en œuvre à travers des partenariats de coopération avec ces structures ; des ressources leurs seront affectées mettre en œuvre les activités directement avec les communautés bénéficiaires en étroite collaboration avec le personnel du projet basé sur le terrain. La FAO sera responsable de la mise en place d'une équipe composée des experts en agricultures, pastoralisme, environnement et changement climatique et développement communautaire, cette équipe sera dirigée par le coordinateur du projet et sous la supervision directe du chargé de programme et supervision générale du Représentant de la FAO.

Organisation	Poste	Rôle clé	Pourcentage
OIM	Chargé de projet (Coordinateur de projet)	Assurera la gestion opérationnelle et financière du projet, la mise en œuvre des activités du projet et mènera la diligence raisonnable des partenaires. Il assurera également la coordination avec les partenaires.	15%
	Assistant de projet senior	Assiste le chargé de projet dans la mise en œuvre du projet (stabilisation communautaire)	100%
	Assistant de projet senior (DTM)	Assiste le chargé de projet dans la mise en œuvre du projet (DTM)	15%
	Chef de sous-bureau (Sélibabi)	Le chef des sous-bureaux sera responsable de la gestion quotidienne des activités du projet à Sélibabi, ainsi que la coordination avec les partenaires sur place	20%
	Chef de mission et Chargé de gestion des ressources	Le CoM assure la direction stratégique et la supervision du projet. Le chargé de gestion des ressources s'assure de la bonne utilisation des ressources de la mission en conformité avec les règles et régulations.	3% chacun
	Unité d'appui au programme	Suivi de la mise en œuvre des activités, soutien au processus de	20%

		rapportage, liaison avec le bailleur	
	Unité de gestion des ressources	Appui financier	3%
	Assistant Admin/Finances (Sélibabi)	Appui administratif et financier à Sélibabi	20%
FAO	Coordinateur de projet	Gestion globale de tous les aspects du projet, en particulier la coordination avec les partenaires. Suivi de la mise en œuvre du programme ; organisation de formations pour soutenir la composante de renforcement des capacités	65%
	Spécialiste S&E	Responsable de suivi des activités sur le terrain	70%
	Expert international Agronome CEP	Organiser les formations des groupements des producteurs et assurer l'encadrement technique	100%
	Expert foncier et gestion des conflits	Organiser les séances de vulgarisation des directives foncière et la formation des commissions communales de gestion de litige	100%
	Chargée de mobilisation communautaire	Assurer l'encadrement des clubs DIMITRA	75%
	Chauffeur	Assurer le transport du personnel et des visites de suivi de sites.	100%
	Chargée de genre	Assurer une meilleure prise en compte de l'aspect genre dans toutes les activités du projet	50%
	Expert environnement & Changements climatiques	Appuyer les activités de régénération naturelle et le développement du plan d'utilisation des terres	40%

OIT	<p> Chef du sous bureau Selibaby – Coordinateur national de projet (100%) NOA/2 </p>	<p> Le coordinateur assure et soutient la coordination des activités de l'OIT sur le terrain et représente l'agence en tant que point focal dans le Guidimakha. Le coordonnateur coordonne également le développement et la mise en œuvre des activités </p>	100%
	<p> Chauffeur (100%) G2/2 </p>	<p> Le chauffeur fournira des services de conduite au personnel du projet dans le strict respect de toutes les mesures de sécurité des Nations Unies et de la législation pertinente de la Mauritanie, et assurera que le véhicule du projet est toujours parfaitement fonctionnel et entretenu. </p>	100%
	<p> Assistant/e Administratif/ve et financier/e - G6/2 </p>	<p> L'assistant apportera un soutien administratif et financier au projet. </p>	50%
	<p> Coordinateur thématique insertion NOA/2 </p>	<p> Le coordinateur est chargé de renforcer la collaboration de l'OIT avec les prestataires TECHGHIL et les SAI-SAE et de renforcer les synergies entre le projet et d'autres programmes de l'OIT dans les domaines de l'insertion et de la création d'emplois dans le pays tels que USDOS, PECOBAT et Promopeche. </p>	12.5%
	<p> Chargé programmes NOA/2 </p> <p> Coordinateur emploi des jeunes et formation </p>	<p> Le chargé de programmes </p> <p> Le coordinateur Le coordinateur est chargé de renforcer la </p>	<p>12.5%</p> <p>12.5%</p>

	professionnelle NOA/6	collaboration de l'OIT avec la DGFTP, l'EETFP de Selibaby et de renforcer les synergies entre le projet et d'autres programmes de l'OIT dans les domaines de la formation professionnelle et de la création d'emplois dans le pays tels que USDOS, PECOBAT et Promopeche..	
	Spécialiste emplois et cohésion sociale P3/5	Le spécialiste fournira un soutien technique et de gestion des activités du projet. Coordinateur. Il assure et soutient la coordination globale des activités de l'OIT et représente l'agence en tant que point focal du projet. Il coordonne également le développement et la mise en œuvre des projets de développement des compétences, des infrastructures, le développement des entreprises et la stratégie de création d'emplois	4.17%
	Experte internationale chargée du suivi et reporting (P3/8)	L'experte sera chargée du suivi et du reporting, de la validation des rapports et du suivi avec le bailleur.	4.17%
	Spécialiste technique Emploi pour la paix et la résilience	Le spécialiste appuiera à la gestion technique des activités et à la prise en compte des dimensions cohésion sociale, paix, genre et	4,17%

	<p>Coordinateur national de projet et chargé de l'appui à la planification des activités et des relations avec les partenaires nationaux</p>	<p>gestion des conflits dans la promotion du travail décent.</p> <p>Le CN sera chargé du suivi des activités du projet et de l'insertion des bénéficiaires. Il travaillera en étroite collaboration avec les équipes existantes du OIT basées à Nouakchott, composées d'experts en emploi et protection des droits fondamentaux au travail, ainsi qu'en programme, contrôle de projet, administration et relations extérieures</p>	<p>25%</p>
--	--	--	------------

Le Comité de pilotage technique (CPT)

Un comité technique sera mis en place regroupant les chefs de sous bureaux de l'OIM, l'OIT et de la FAO, les délégués régionaux des ministères concernés. Il assurera la coordination quotidienne de mise en œuvre du projet et la résolution d'éventuelles difficultés. Il organisera des réunions au niveau des communes bénéficiaires du projet en impliquant les services techniques du gouvernement, les autorités locales et des représentants de la communauté (en particulière les femmes et jeunes). Ce comité se réunira au moins quatre fois au cours de la durée du projet.

pour tâches principales :

- Fournir l'orientation stratégique de l'ensemble du projet pour la mise en œuvre des activités ;
- Superviser la mise en œuvre du projet, depuis l'initiation et tout au long du projet, en veillant notamment tant au processus (participatif, inclusif, respectueux du principe ne pas nuire) qu'à l'impact et aux résultats des activités ;
- le cas échéant, prendre toute action corrective afin d'assurer le bon déroulement, le respect des bonnes procédures et l'impact souhaité du projet ;
- assurer une mobilisation des ressources en vue de la durabilité et la possible extension du projet, à de nouveaux bénéficiaires ainsi que sur le plan géographique ;
- travailler également en synergie étroite avec l'ensemble des autres comités de pilotage des projets PBF mis en œuvre en Mauritanie.

Le comité de pilotage (CoPiL)

Le comité de pilotage du PBF (en cours de création) sera une structure stratégique et sera chargé de fournir un avis sur l'orientation stratégique du projet. Il sera coprésidé par un Ministre du choix du Gouvernement et par le Coordonnateur Résident du Système des Nations.

Les missions sont les suivantes : (i)-Approbation et la revue des plans de travail annuel intégré y compris les budgets ; (ii). Discussion sur la mise en œuvre des interventions et les résultats accomplis, l'évaluation des progrès et l'état d'avancement du projet ; (iii). Prise des décisions pour les ajustements et/ou modifications substantives nécessaires du plan de travail annuel conjoint ; (iv). Formulation

d'orientations/conseils et des recommandations pour la réalisation effective des livrables du projet ; (v). Promotion de la prise en compte systématique dans le projet des questions de genre, de jeunes, le continuum sécurité-développement et humanitaire et la protection de l'environnement ; (vi). Approbation des partenariats additionnels avec d'autres acteurs ; (vii). Validation des rapports annuels afin de garantir un contrôle qualité final.

Durant les vingt-quatre (24) mois du projet, il est prévu quatre (3) réunions physiques dont une réunion de lancement officielle du projet, fin de la première année d'exécution et une réunion avant la fin de la mise en œuvre du projet. Les réunions physiques sont tournantes. Il peut se réunir de manière exceptionnelle, afin d'aborder une question d'urgence.

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Persistance de la déconnexion entre le niveau central et le niveau local	Elevé	Implication des autorités centrales, notamment dans les ateliers et les exercices de cartographie pour assurer leur implication et engagement. Création d'un comité technique impliquant les autorités locales et se réunissant régulièrement pour discuter des progrès/obstacles du projet, ainsi que des solutions à apporter aux risques identifiés.
Insécurité due aux activités dans le Guidimakha	Faible	Coordonner avec les autorités locales et respecter les règles d'UNDSS
Instabilité sécuritaire avec la frontière Malienne	Moyen	Coordonner avec les autorités locales, maintenir un lien étroit avec les systèmes d'alerte en place et respecter les règles UNDSS
Faible implication des femmes et des jeunes due aux normes traditionnelles	Moyen	Adapter les activités du projet afin d'augmenter la participation des femmes et des jeunes. Sensibiliser les femmes, les jeunes et les chefs de communauté pour encourager l'engagement des jeunes et des femmes. Les bénéficiaires seront pris en charge par le projet et des formations leurs seront proposés.
Tensions communautaires (inter-pastorales ou agro-pastorales) émergeant durant certaines activités	Faible	Renforcer les connecteurs au sein des communautés pour atténuer l'effet des facteurs de divisions.
Frustration causée par les critères de sélection des bénéficiaires entraînant des tensions	Faible	Partager de manière claire la méthode de ciblage des bénéficiaires et bien communiquer dès le début du projet comment les différents appuis seront organisés tout en évitant de faire de fausses promesses. Assurer un mécanisme de redevabilité aux populations affectées.
Les jeunes hommes et femmes sortants des chantier-écoles ne sont pas insérés dans le marché de travail	Moyen	Un suivi sera effectué par TECHGHIL, en collaboration avec l'OIT sur l'insertion professionnelle des jeunes durant et après l'intervention du projet.

Fortes inondations qui isolent la région du Guidimakha	Moyen	Implication maximale des autorités locales dans la mise en œuvre des activités du projet.
Risques relatifs à la COVID19 lors des réunions, formations et autres activités mobilisant les populations.	Moyen	Distribution de supports de sensibilisation sur les gestes barrières durant les activités. Budget prenant en compte le COVID19 : (achat de PPE). Les activités seront menées dans des lieux ouverts ou bien aérés tout en respectant les mesures barrières et le port de masque– cela permettra de limiter les risques de propagation du COVID19. Le nombre de participants aux activités de formation, de réunions... seront limitées, afin de réduire les risques liés au COVID19, par ailleurs à l'entrée des salles/chantiers... des mesures seront prises (gel, vérification de la température, port du masque, aération de la salle).

- d) **Suivie / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le budget alloué aux activités en lien avec le suivi et l'évaluation du projet correspond à environ 5% du budget total, soit 160 500 \$. Chaque agence disposera de sa propre enveloppe pour effectuer le suivi de ses interventions, l'OIM en tant que lead du consortium sera en charge de coordonner le suivi et évaluation global, y compris pour le rapportage ainsi que pour l'évaluation finale indépendante.

En effet, le suivi des progrès réalisés sera assuré par les agences d'exécution du projet et leurs équipes opérationnelles sur le terrain, sous la supervision des différents points focaux de chaque agence à travers la mise en application du système de suivi et d'évaluation de l'OIM, du OIT et de la FAO. Le projet tachera également d'évaluer l'impact des comités de gestion de conflits et de gestion des ressources en se concertant régulièrement avec les comités locaux, les autorités locales mais aussi en recueillant des témoignages de bénéficiaires.

Afin de comprendre à partir de données fiables comment le projet progresse et vise les causes profondes de l'instabilité et y remédie, une étude de base sera réalisée au cours de la première phase afin de générer des données de base par rapport aux indicateurs du cadre des résultats et à d'autres données liées à la théorie du changement avec un focus sur la consolidation de la paix. Cette étude de base utilisera une approche tant quantitative que qualitative de collecte des données, et la sélection des répondants pour les données qualitatives sera fondée sur l'inclusivité et la sensibilité aux conflits de toutes les parties prenantes concernées. L'étude sera réalisée sur la base d'un échantillon statistiquement valide et qui assure l'inclusivité de tous les intervenants cibles.

Conformément à la politique d'évaluation de l'OIM, OIT et FAO pour un projet de 24 mois avec un budget de USD 3 millions, ce projet fait l'objet d'une évaluation interne à mi-parcours et une évaluation finale indépendante. Les ressources mises en réserve pour l'évaluation ne peuvent être utilisées qu'à des fins d'évaluation. Le processus d'évaluation sera conjoint, dirigé par l'OIM en tant qu'agence administratrice, et impliquera l'élaboration conjointe entre agences onusiennes des Termes de Référence pour l'évaluation, la sélection conjointe de l'évaluateur et la revue conjointe du rapport. L'évaluation indépendante sera gérée par trois gestionnaires d'évaluation indépendants, un au sein de chaque agence, et soumise aux départements d'évaluation des agences pour approbation préalablement

à sa diffusion au PBF et parties prenantes. Le PBF sera consulté pendant le processus d'évaluation finale.

Les difficultés rencontrées durant la mise en œuvre du projet seront aussi relevées lors des réunions du comité de pilotage rassemblant les agences de mise en œuvre, les partenaires du gouvernement, les membres des communautés et autres acteurs concernés. Cela permettra de mieux cibler les domaines nécessitant une amélioration.

Le suivi de ce projet se fera de façon continue grâce notamment à la soumission de rapports périodiques au PBF qui permettent en eux-mêmes d'établir si la progression ordonnée du projet a bien lieu, de détecter tout ajustements nécessaires et en dernier lieu de déterminer si les objectifs sont atteints.

Une enquête d'évaluation ex-post, visant à mesurer le taux de satisfaction des bénéficiaires de ce projet ainsi que les effets produits par le projet, 6 mois après la fin du projet.

Cette enquête aura pour fonction principale de bien mesurer l'impact du projet en matière de consolidation de la paix. Elle impliquera l'ensemble des parties du projet et sera étendue aussi au reste de la population vivant dans les zones concernées par le projet. Le but sera d'évaluer les perceptions des populations en matière de prévention des conflits, notamment en ce qui concerne les mécanismes d'alerte rapide mais aussi de l'implication des comités villageois et de l'Etat dans la gestion de ces conflits. Leur perception des relations entre communautés sera également évaluée afin de mesurer l'impact du projet sur l'entente générale entre populations agro-pastorales en matière de gestion des ressources. Surtout, grâce à l'évaluation ex-post nous serons capables d'évaluer les effets de moyen terme de ce projet sur la consolidation de la paix dans la région visée, nous offrant ainsi la possibilité d'ajuster l'ensemble des projets qui suivront en fonction des leçons apprises.

Pour la réalisation des activités de communication, le coordinateur de projet sera responsable d'une communication constante. La FAO, l'OIT et l'OIM organiseront une réunion mensuelle avec tous les chefs de projet/assistants de projet de chaque bureau pour discuter des activités et leur alignement avec l'objectif stratégique du projet.

En outre, un comité technique impliquant les autorités locales et se réunissant régulièrement pour discuter des progrès/obstacles du projet, ainsi que des solutions à apporter aux risques identifiés, sera mis en place. La fréquence à laquelle ce comité se réunira sera déterminée lors de la première réunion, et sera au minimum tous les six mois. Les ministères clés et leurs services déconcentrés seront également impliqués pour assurer une appropriation du projet, de ses résultats et des solutions proposées aux problèmes identifiés.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

La durabilité du projet repose sur sa capacité à relier de manière adéquate les activités ciblant les ministères sectoriels, les autorités locales, les jeunes femmes et hommes des communautés frontalières à des stratégies sectorielles plus larges de consolidation de la paix et de résilience.

Les activités seront conçues en collaboration avec les ministères sectoriels et les autorités locales pour veiller à ce que le projet respecte les normes de chaque secteur, et veilleront à mettre en œuvre l'ensemble des activités prévues dans ce projet, en assurant une coordination étroite entre chaque agence.

La forte participation de jeune femmes et hommes garantira l'appropriation du processus de ciblage, de la mise en œuvre des activités et de la transparence dans tout le cycle du projet. L'engagement des communautés locales et la création de cadre de dialogue, de coopération et de prévention des conflits assurera une viabilité de long terme de notre impact. Il s'agira de parvenir à faire approprier le projet par les populations bénéficiaires en mettant en place des mécanismes de concertation, de gestion durable, de préparation aux catastrophes et de création d'emplois, tout en renforçant les dynamiques d'échanges avec les autorités locales. Par ailleurs, un important objectif est de s'assurer que le projet pourra inciter d'autres partenaires intéressés par un investissement dans les zones d'intervention afin d'apporter d'avantages de solutions pour les populations concernées.

Le projet capitalisera également sur les expériences passées des agences dans les thématiques de bonne gestion des ressources naturelles et de prévention des conflits dans la région. Pour être durables, les activités de résilience seront ainsi choisies en fonction de leur faisabilité, de leur pertinence dans le contexte de la région et des besoins mis en avant par les communautés. Les ministères pertinents seront également associés aux consultations ainsi qu'aux activités, bien que ce projet se concentrera surtout sur une appropriation locale de ces enjeux afin d'éviter une approche « top-down » qui puisse être délétère pour le bon fonctionnement de ces activités. En Mauritanie, les ministères de l'environnement et du développement durable, du développement rural ainsi que de l'intérieur seront notamment impliqués dans le cadre de ce projet. La bonne réussite de ces cadres de concertation en matière de gestion des ressources ou de gestion de conflits permettra notamment de pouvoir présenter ces modèles de fonctionnement aux gouvernements respectifs en fin de projet et ainsi défendre une réplique de cette approche dans d'autres zones frontalières. Surtout cela pour servir de gage de réussite et d'investissement renforcé sur ces enjeux par les gouvernements concernés.

Ce projet permettra de promouvoir et redynamiser les relations, le dialogue et la coopération entre les autorités au niveau central et local, les populations et tous les acteurs chargés de la gestion des ressources naturelles, des catastrophes et des conflits en vue d'adapter au changement climatique. A travers les ateliers de concertation et de coopération afin de mieux coordonner avec les cadres institutionnelles et normatifs en matière de gestion de conflits et d'élaborer le cadre de travail, prévus dans le résultat 1, ce mécanisme servira au-delà même du projet et permettra de connecter les efforts et partager les résultats en matière de consolidation de la paix et changement climatique.

Afin d'assurer la visibilité de PBF dans la mise en œuvre du projet, l'ensemble des agences veilleront à régulièrement mentionner le support de PBF pour la réalisation du projet notamment aux bénéficiaires eux-mêmes et lors d'évènements majeurs liés aux activités du projet. Des éléments de visibilité tels que des dépliants, des photos accompagnés de succès stories, T-shirts ou postes Facebook ou Twitter seront aussi produits dans le but de mieux informer le public ou les partenaires du gouvernement et de la société civile sur l'avancée du projet. Un évènement de lancement du projet ainsi qu'un évènement de clôture seront programmés afin d'accentuer l'importance d'un tel projet et mieux cerner l'impact du projet sur toute sa durée.

Cette visibilité assurera également une bonne exposition de nos activités auprès des acteurs impliqués sur ces thématiques et notamment des bailleurs potentiels. Le but sera ici de promouvoir la continuité de notre action et un investissement renforcé sur ces enjeux à la fin du projet. De nombreux acteurs ont déjà commencé à investir sur ces enjeux, mais avec des approches différentes, notamment l'Union Européenne ou encore le Japon. Surtout de nouveaux acteurs s'intéressent à cette dynamique, qui constitue un point d'entrée fréquent de leur engagement avec le G5 Sahel en matière de développement à l'image des Etats-Unis ou de l'Allemagne.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation

indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants: 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençage des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé ?	x		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		N/A	Le staff requis est déjà sur place pour l'FAO et l'OIT.
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier			
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	x		Atelier de consultation stratégique a eu lieu le 9 juin 2022.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	x		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	x		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?	x		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	x		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	x		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	x		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	x		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires de ces allocations GEWE ?	x		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
----------	-----	-----	-------------

1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit

reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.

- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.⁴⁵
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

⁴⁵ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (Doit inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1: (GOUVERNANCE) Les autorités locales et les communautés du Guidimakha gèrent mieux les menaces environnementales et les conflits qui y sont liés grâce à une gouvernance préventive, participative, et holistique.</p>		<p>Indicateur 1.a) % d'augmentation des conflits gérés conjointement par les communautés et les autorités locales par rapport au niveau de référence</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: à définir</p>	<p>Rapports de concertation des comités villageois, tous les mois désagréant le type de conflit (gestion de ressources naturelles, foncier, droit de transhumance, ...)</p>	
		<p>Indicateur 1.b) % de bénéficiaires dans les zones cibles qui rapporte un accroissement de leur niveau de connaissance des politiques et des meure de prévention des risques climatiques mis en place par l'Etat et les autorités locales (<i>désagrégé par sexe</i>)</p> <p>Niveau de référence : N/A Cible : 70% (40% hommes et 30% femmes)</p>	<p>Étude de référence et de fin de projet</p>	
		<p>Indicateur 1.c) # de cadres de coopération entre comités villageois, autorités et commissions communales dédiées à la gestion de conflits</p> <p>Niveau de référence : 0</p>	<p>Rapports d'ateliers, désagréant la composition par genre, sexe</p>	

		Cible : 1		
	Produit 1.1 Un mécanisme inclusif pour la gestion efficace des ressources naturelles, des catastrophes et des conflits liés est établi par le renforcement des institutions de dialogue communautaire et la cohésion sociale	Indicateur 1.1.1 Existence d'un état des lieux actualisé des cadres de coopération existants entre les autorités, comités villageois et autres acteurs de gestion de conflits Niveau de référence : Non Cible : Oui	Atelier de concertation	
	<i>Activité 1.1.1 Organiser un atelier de concertation afin de faire un état des lieux actualisé et une cartographie du cadre institutionnel et normatif, et des coopérations existantes entre autorités, comités villageois et autres acteurs en matière de gestion de conflits</i>	Indicateur 1.1.2 # de comités villageois créés et/ou redynamisés Niveau de référence : 0 Cible : 40 (20 par commune)	Liste des comités villageois créés, liste de participants	
	<i>Activité 1.1.2 Organiser des ateliers de travail pour l'élaboration du cadre de travail portant l'institutionnalisation des comités villageois (dont les femmes, les jeunes, les migrants et les membres des communautés hôtes), leur mise en relation avec la Commission Régionale de Gestion des Frontières et les commissions communales</i>	Indicateur 1.1.3 # de commissions communales formées sur les plans d'urgence Niveau de Référence : 0 Cible : 2	Liste de participants Liste des commissions	
	<i>Activité 1.1.3 Créer/Redynamiser des comités villageois, y compris par la fourniture d'infrastructures</i>	Indicateur 1.1.4 # commissions de gestion des litiges créées et/ou redynamisées Niveau de référence : 5 Cibles ; 10	Liste de commissions créées Liste des participants	5 en 2022 10 en 2023
		Indicateur 1.1.5 # de clubs DIMITRA créés et/ou redynamisés Niveau de référence : 5	Liste des clubs créés Liste des participants	5 en 2022 15 en 2023

	<p><i>Activité 1.1.4 Redynamiser des commissions locales de gestion des litiges au niveau des communes frontalières, y compris via l'organisation de formations sur la participation aux plans d'urgence et à la préparation de crises, à l'organisation administrative des membres ainsi qu'au renforcement de capacités dans le cadre du nouveau cadre de coopération établi</i></p>	<p>Cible : 15</p>		
		<p>Indicateur 1.1.6 # de rencontres de partage d'expériences et d'information sur les thématiques majeurs des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et la transhumance</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 15</p>	Rapport des rencontres	5 en 2022 15 en 2023
	<p><i>Activité 1.1.5 Créer et redynamiser des clubs d'écoute communautaires (DIMITRA)</i></p>	<p>Indicateur 1.1.7 % des femmes participent aux rencontres de partage d'expériences et d'information sur les thématiques majeurs des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et la transhumance</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 30</p>	Rapport des rencontres	
	<p><i>Activité 1.1.6 Organiser des rencontres périodiques de partage d'expériences et d'information entre les différentes structures de consolidation de la paix et les usagers des ressources naturelles sur les thématiques majeures des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et la transhumance</i></p> <p><i>Activité 1.1.7 Redynamiser des commissions communales en collaboration avec les autorités locales, les groupements de producteurs et d'éleveurs et la société civile (incluant les travailleurs)</i></p>	<p>Indicateurs 1.1.8. Nombre de commissions communales redynamisées et renforcées, en collaboration avec les autorités locales, les groupements de producteurs et d'éleveurs et la société civile (incluant le travailleurs)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cibles : à définir en fonction des communes ciblées</p>	Procès-verbal de réunions incluant les listes de présence et rapports d'activités des commissions communales	

	<i>Activité 1.1.8 Renforcer des capacités des partenaires d'exécution sur les outils de dialogue social, afin de détecter et prévenir les conflits.</i>	Indicateurs 1.1.9 # de partenaires d'exécution formés sur les outils de dialogue social Nombre de consensus trouvés sur les questions pertinentes Niveau de référence : 0 Cible : 10	Rapport de formation incluant les listes de présence et Procès-verbal de réunions incluant liste des participants	
		Indicateurs 1.1.10 % de femmes formées sur les outils de dialogue social Niveau de référence : 0 Cible : 40	Rapport de formation incluant les listes de présence et Procès-verbal de réunions incluant liste des participants	
	Produit 1.2 Les autorités et communautés locales, en particulier les femmes sont outillées et sensibilisées à la participation aux réponses aux catastrophes liées au changement climatique et à la gestion des conflits.	Indicateur 1.2.1 # de comités villageois formés sur la gestion de conflits Niveau de référence : 0 Cible : 20	Liste de participants Listes des partenaires invité	
	Liste des activités <i>Activité 1.2.1 Organiser des formations dédiées pour les comités villageois, sur la gestion de conflits, sur la gouvernance foncière, sur la prévention des catastrophes, notamment en les préparant à la réponse prévue dans le cadre du plan de contingence du Guidimakha</i>	Indicateur 1.2.2 # de femmes membres des comités villageois formées sur la gestion de conflits Niveau de référence : 0 Cible : 60	Liste de participants	
		Indicateur 1.2.3 # de réseaux de comités villageois créés	Liste de réseaux Liste de participants Liste de comités	

	<i>Activité 1.2.2 Mettre en réseaux des comités villageois et des commissions communales avec les associations locales de jeunes et de femmes pour ancrer leur participation aux réponses prévues dans le plan de contingence.</i>	Niveau de référence : 0 Cible : A définir			
	<i>Activité 1.2.3 Organiser des campagnes de sensibilisation visant à mieux faire connaître le plan de contingence, les nouveaux cadres de gouvernances ainsi que les outils de réponse</i>	Indicateur 1.2.4. # d'atelier de concertation des acteurs Niveau de référence : 0 Cible : 5	Planning d'activités Rapports d'activités de chaque atelier		
		Indicateur 1.2.5. # de femmes invitées et participées dans les ateliers de concertation des acteurs Niveau de référence : 0 Cible : 15	Liste de participants		
	<i>Activité 1.2.4 Établir un plan d'utilisation des terres intégré, participatif et sensible au genre dans la wilaya de Guidimakha, sur la base d'un consensus entre les divers utilisateurs des terres</i>	Indicateur 1.2.6 # de campagnes de sensibilisation sur le plan de contingence organisées Niveau de référence : 0 Cible : 2	Document du plan d'utilisation des terres	2023	
	<i>Activité 1.2.5 Vulgariser les directives volontaires pour la gouvernance foncière</i>	Indicateur 1.2.7. # de femmes sensibilisées sur le plan de contingence organisées Niveau de référence : 0 Cible : à définir	Rapport de campagnes de sensibilisation.		
	<i>Activité 1.2.6 Etablir une étude relative à la distribution géographique et temporelle des incidents et conflits liés aux ressources naturelles par fréquence et intensité au niveau de chaque commune de la zone d'intervention du projet.</i>	Indicateur 1.2.8 # des séances de vulgarisation des directives volontaires pour la gouvernance foncière	Rapport des séances de vulgarisation	2023	
	<i>Activité 1.2.7 Créer d'une plateforme de suivi des indicateurs écologiques et</i>				

	<i>socio-économiques servant d'assise à la planification de l'utilisation des terres</i>	Niveau de référence: 0 Cibles; 10		
		Indicateur 1.2.6 Existence d'une étude relative à la distribution géographique et temporelle des incidents et conflits liés aux ressources naturelles Niveau de référence : Non Cibles: Oui	Etude relative à la distribution géographique et temporelle des incidents et conflits liés aux ressources naturelles	2022
		Indicateur 1.2.7 Existence d'une plateforme de suivi des indicateurs écologiques et socio-économiques Niveau de référence : Non Cibles: Oui	Plateforme de suivi des indicateurs écologiques et socio-économiques	2023
Résultat 2: (RESILIENCE) Les communautés les plus vulnérables du Guidimakha sont plus résilientes aux effets du changement climatique grâce au renforcement des moyens de subsistance et de production basés sur la régénération de l'environnement et la		Indicateur 2.a) Diminution des conflits dans les zones cibles entre le début et la fin du projet. Niveau de référence: 0 Cible: Au moins 50% dans les zones cibles entre le début et la fin du projet.	Données ACLED	
		Indicateur 2.b) # d'espaces agricoles régénérées Niveau de référence: 0 Cible: A définir	Liste de espaces agricoles	

promotion de la cohésion sociale.		Indicateur 2.c) % de personnes se sentant en sécurité dans leur localité de résidence <i>(désagrégé par sexe)</i> Niveau de référence: à définir Cible: A définir % de variation entre l'enquête de référence et l'enquête de fin de projet. <i>(à Définir % hommes et % femmes)</i>	Enquête	
		Indicateur 2.d) # d'alertes sur les mouvements précoces de cheptels ou conflits Niveau de référence : 0 Cible : 50	Rapports de l'équipe DTM (OIM)	
	Produit 2.1 Les capacités nationales et locales, y compris communautaires, en particulier des femmes, sont appuyées pour répondre efficacement aux besoins liés à la préparation et la réponse aux catastrophes	Indicateur 2.1.1 # de stock de contingence créé pour les services de la DGSC du Guidimakha Niveau de référence: 0 Cible: 1	Lettres et listes d'équipements fournis	
	Liste des activités relevant du produit: <i>Activité 2.1.1 Mettre en œuvre des actions d'anticipation et de préparation</i>	Indicateur 2.1.2 # de cartes produites	Coordonnées par GPS Photo aérienne par drones ou satellites	

	<i>contenues dans le plan de contingence régional via la mise en place d'un stock de contingence et le renforcement des mécanismes de coopération interacteurs</i>	Niveau de référence: 0 Cible: 5	SIG Erdas	
	<i>Activité 2.1.2 Cartographier les zones les plus à risques de conflits liés aux conséquences du changement climatique dans le Guidimakha</i>	Indicateur 2.1.3 # de simulations organisées	Liste de participants Attestation octroyées	
		Niveau de référence : 0 Cible : 1		
	<i>Activité 2.1.3 Conduire au moins un exercice de simulation de crise dans une zone pré-identifiée par les autorités et acteurs impliqués</i>	Indicateur 2.1.4 % de femmes participantes aux simulations organisées	Liste de participants	
		Niveau de référence : 0 Cible : 30		
	<i>Activité 2.1.4 Elaborer d'une étude sur le niveau de résilience des communautés selon la méthodologie RIMA2 avec une analyse quantitative pour identifier les facteurs de résilience des communautés et formuler les recommandations en appui à une décentralisation de la SCAPP</i>	Indicateur 2.1.5 Existence d'une étude sur le niveau de résilience des communautés	Rapport de l'étude	2023
		Niveau de référence : Non Cible : Oui		
<i>Activité 2.1.5 Conduire une analyse des chaînes de valeur sensible aux conflits liés à l'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance durables</i>	Indicateur 2.1.6 Des stratégies et méthodologies adaptés pour le développement des chaînes de valeur sensibles aux conflits proposées	Rapport d'analyse des chaînes de valeur sensible aux conflits disponible		
	Niveau de référence : Non Cible : Oui			
<i>Activité 2.1.6. Réaliser des cartographies socio-économiques basées sur des images aériennes et des systèmes d'informations géographiques (SIG)</i>	Indicateurs 2.1.7 Des cartographies socio-économiques et des systèmes d'information disponibles et mises à jour.	1 base de données et 1 SIG disponibles et à jour		

		Niveau de référence : Non Cible : Oui		
	Produit 2.2 Les autorités locales et les communautés, en particulier, les femmes et les jeunes, sont engagés conjointement dans des projets d'économie verte basés sur une analyse territoriale et des chaînes de valeurs locales sensibles aux conflits et porteuses de cohésion sociale.	Indicateur 2.2.1 # des fermes agricoles communautaires intégrées installées dans les villages qui connaissent une forte pression sur les ressources naturelles Niveau de référence:0 Cible: 3	Rapport de réception des fermes	
	Liste des activités relevant du produit: <i>Activité 2.2.1 Développer et promouvoir des processus de production de qualité au sein des chaînes de valeur identifiées et fournir des formations qualifiantes de courte durée et des opportunités d'accès aux marchés pour des sources de revenus alternatives</i>	Indicateur 2.2.2 # des producteurs locaux appuyés par l'intermédiaire des champs écoles agro pastorales sur le terrain (CEAP) Niveau de référence: TBD Cible: 250 femmes et 50 hommes	Rapport de suivi	
	<i>Activité 2.2.2 Fournir un appui au développement d'entreprises locales d'approvisionnement en intrants et emballage, et les réseaux de distribution et de commercialisation pour les producteurs locaux répondant aux normes de qualité dans les chaînes de valeur identifiées</i> <i>Activité 2.2.3 Mettre en place des unités de supervision et de production dans les</i>	Indicateur 2.2.3. Nombre d'individus et d'organisations professionnelles renforcés (désagrégé par sexe) Niveau de référence : TBD Cible : 60 hommes et 40 femmes	Base de données de TECHGHIL et des fournisseurs SAI-SAE, Rapports de formation incluant les listes de participants	

	<i>infrastructures construites pour superviser la production des organisations professionnelles locales</i>	Indicateur 2.2.4. Nombre de formations qualifiantes de courte durée mises en place Niveau de référence : TBD Cible : 20	Base de données de TECHGHIL et des fournisseurs SAI-SAE, Rapports de formation incluant les listes de participants	
	<i>Activité 2.2.4 Renforcement des capacités des travailleurs locaux et les organisations professionnelles dans les chaînes de valeur identifiées pour mieux comprendre leur marché, ses défis spécifiques et leurs fournir des conseils pour promouvoir leurs entreprises</i>	Indicateur 2.2.5. Nombre d'opportunités d'accès aux marchés pour des sources de revenus alternatives créées Niveau de référence : TBD Cible : 100 opportunités créées	Base de données de TECHGHIL et des fournisseurs SAI-SAE, Rapports de formation incluant les listes de participants	
	<i>Activité 2.2.5 Adapter le programme de formation en gestion de petites entreprises à l'activité agropastorale (GERME Agropastorale) et à l'économie verte et développement d'un module spécifique THINK.COOP sur la création des coopératives et la promotion de la cohésion sociale dans les situations de fragilités</i>	Indicateur 2.2.6. Nombre d'entreprises locales appuyées Niveau de référence : TBD Cible : 100	Base de données mise à jour sur le nombre d'entreprises locales appuyées	
	<i>Activité 2.2.6 Organiser une formation des fournisseurs de services d'appui aux entreprises (SAE) pour fournir aux jeunes, aux femmes et aux organisations professionnelles un accès à un soutien sur mesure pour le développement de leurs activités grâce aux services du réseau SAE et au renforcement des liens avec l'EETFP-Selibaby et le Guichet Emploi TECHGHIL.</i>	Indicateur 2.2.7. Nombre d'Unités de supervision et de production mises en place et opérationnelles Niveau de référence : TBD Cible : 4	Rapport d'activités des organisations professionnelles dans les infrastructures construites	
		Indicateur 2.2.8. Nombre de travailleurs locaux et d'organisations professionnelles enregistrés et services fournis Niveau de référence : TBD Cible : 200	Nombre de travailleurs et d'OP enregistrés et appuyés Nombre de services d'appuis mis en place et fournis	

	<p><i>Activité 2.2.7 Installer des fermes agricoles communautaires intégrés dans les villages qui connaissent une forte pression sur les ressources naturelles</i></p> <p><i>Activité 2.2.8 Appuyer les producteurs locaux par l'intermédiaire des champs écoles agro pastorales sur le terrain (CEAP) à accroître la productivité agro-sylvo-pastorale et l'instauration d'une approche qui soutient une agriculture rentable orientée vers le marché (SHEP)</i></p>	<p>Indicateur 2.2.9. # des bénéficiaires des fermes agricoles intégrés installés (désagrégé par sexe)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 500 (dont 420 femmes)</p>	Rapport du projet	2023
		<p>Indicateur 2.2.10: # des producteurs appuyés par l'intermédiaire de CEAP et SHEP (désagrégé par sexe)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 500 (dont 350 femmes)</p>	Rapport du projet	2023
		<p>Indicateur 2.2.11. Outil de formation en gestion de petites entreprises à l'activité agropastorale (GERME Agropastorale) adapté Un module spécifique THINK.COOP sur le rôle de coopératives pour la promotion de la cohésion sociale dans les situations de fragilité adapté et disponible.</p> <p>Niveau de référence : Non Cibles: Oui</p>	1 Outil GERME adapté au domaine agropastoral disponible Un module spécifique THINKCOOP adapté disponible	
		<p>Indicateur 2.2.12 Edition de formation pour les fournisseurs de services d'appui aux entreprises (SAE) organisée</p>	Rapport de formation de la 1ère édition SAI-SAE incluant la liste des participants	

		Niveau de référence : TBD Cible : 20		
	Produit 2.3 Les couloirs de transhumance au Guidimakha disposent d'infrastructures économiques et communautaires adéquates et sensibles aux conflits pour atténuer les effets des aléas climatiques et faciliter une meilleure distinction entre les zones pastorales et les périmètres agricoles	Indicateur 2.3.1 # de couloir de transhumance équipé d'infrastructures Niveau de référence:0 Cible:2	Liste d'identification des couloirs de transhumance Localisation par télédétection Enquête de terrain	
	Liste des activités <i>Activité 2.3.1 Identifier et équiper les couloirs de transhumance par les infrastructures pertinentes (parcs de vaccination, mares et puits, etc) en délimitant les zones pastorales par la mise en place de réserves et protégeant les périmètres agricoles</i>	Indicateur 2.3.2 # d'entités (autorités locale sou comités villageois) formées à l'utilisation du mécanisme d'alerte Niveau de référence : 0 Cible:A définir	Rapports de missions et de formations	
	<i>Activité 2.3.2 Mettre en place de l'outil TTT sur le suivi de la mobilité pastorale afin d'avoir les alertes sur les mouvements précoces de cheptel, les conflits et de faire le comptage et des enquêtes détaillées auprès des transhumants.</i>	Indicateur 2.3.2 bis # d'enquêtes sur la présence et les mouvements de cheptels le long des zones de transhumance du Guidimakha Niveau de référence: TBD Cible:4	Enquête DTM (OIM)	
<i>Activité 2.3.3 Équiper et participer aux travaux de mise en place, de reboisement et de protection des champs liés aux</i>	Indicateurs 2.3.3 # d'équipements installés, d'hectares reboisés et champs protégés	Lettre et liste d'équipements fournis, Coordonnées GPS des zones reboisées		

	<i>Fermes écoles agricoles et communautaires</i>	Niveau de référence : 0 Cible : A définir		
	<i>Activité 2.3.4 Identifier des maçons traditionnels et sélection d'apprenants pour la construction d'infrastructures sous modalité chantier-école et suivant les approches HIMO</i>	Indicateurs 2.3.4 # de maçons traditionnels identifiés et d'apprenants sélectionnés (désagrégé par sexe) Niveau de référence : 0 Cible : A définir (dont 40% sont femmes)	Procès-verbal de sélection des maçons et apprenants signés	
	<i>Activité 2.3.5 Adapter/réaliser d'études techniques et architecturales pour la construction des infrastructures identifiées à travers l'analyse territoriale et des chaînes de valeur locales</i>	Indicateurs 2.3.5 # d'études techniques et architecturales adaptés/réalisés pour la construction des infrastructures Niveau de référence : 0 Cible : 4	Etudes techniques et architecturales disponibles et incluant les plans et devis	
	<i>Activité 2.3.6 Construire/réhabiliter des infrastructures sous modalité chantier-école qui assurent aux éleveurs un meilleur accès aux ressources naturelles et la mise en œuvre d'actions de prévention de conflits</i>	Indicateurs 2.3.6 # d'infrastructures construites/réhabilités sous modalité chantier-école Niveau de référence : 0 Cible : 4	Coordonnées GPS, Photos, PV de réception des infrastructures	
	<i>Activité 2.3.7 Reboiser 10 hectares pour améliorer la qualité des sols et mise en œuvre d'une formation sur la restauration des zones dégradées en étroite collaboration avec les délégations régionales de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage.</i>	Indicateurs 2.3.7 # hectares reboisés avec la participation des communautés y compris les jeunes et les femmes. Niveau de référence : 0 Cible : 10	PV de réception des travaux de reboisement, Photos, rapport d'activités...	

		<p>Indicateurs 2.3.8 # de participants aux activités de reboisement. <i>(désagrégé par sexe)</i></p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : À définir (# de jeunes et # de femmes)</p>	<p>PV de réception des travaux de reboisement, Photos, rapport d'activités...</p>	
--	--	--	---	--